

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

En ville fr. 8.- 4.- 3.-
 Hors de ville ou par la poste
 dans toute la Suisse 9.- 4.50 3.50
 Étranger (Union postale) 11.50 6.50
 Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
 Changement d'adresse, 50 ct.

ON S'ABONNE A TOUTE ÉPOQUE
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
 Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

et du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal N° 5755 Paraissant tous les jours, excepté le dimanche. Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ANNONCES c. 8

Du cent: 1^{re} insertion, 1 à 3 lignes 50 ct.
 4 et 5 lignes, 65 ct. 6 et 7 lignes 75 ct.
 8 lignes et plus, 1^{re} ins., la ligne ou son espace 10 s.
 Insert. suivantes (répét.) 5 s.
 De la Suisse et de l'étranger:
 15 ct. la ligne ou son espace, 1^{re} ins., minimum 1 fr.
 N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
 Les manuscrits ne sont pas rendus

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bière) sont reçues par l'Union des Journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureau à Lucerne et Lausanne.

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de NEUCHÂTEL

Vaccinations officielles

Le Dr Edmond de Roynier vaccinera les jeunes 5 et samedi 7 avril, à 2 heures après midi, à l'hôpital des enfants.
 Neuchâtel, 2 avril 1906.
 Direction de Police.

Permis de construction

Demande de:
 M. Christian Beyeler, de construire une maison d'habitation aux Fahys.
 Plans déposés, jusqu'au 15 avril, au bureau des permis de construction, hôtel municipal.

COMMUNE de BOUDRY

Vente de bois

Jeu 5 avril 1906, la commune de Boudry vendra par enchères publiques, dans ses forêts, les bois suivants:

Aux Buges
 45 stères de sapin.
 28 s. de foyard.
 525 fagots de foyard.

Au Chanet des Métairies
 98 billons de chêne, mesurant 50,75 m².
 73 stères de chêne.
 7 1/2 tas de rangs de chêne.
 11 tas de branches et 1/2 tas de tuteurs.

Rendez-vous, pour la mise de Duges, à 8 h. 1/2 du matin à Trois-Rods, et pour celle du Chanet à 10 heures, sur place.
 Boudry, le 26 mars 1906.
 Conseil communal.

IMMEUBLES

Vente par enchères publiques d'un domaine rural A ENGES

Pour sortir d'indivision, les héritiers des époux **Jean-Dambach** exposent en vente par enchères publiques, le **Jeu 12 avril 1906, à 5 heures du soir**, à l'hôtel du Chasseur, à Enges, le domaine qu'ils possèdent au dit lieu, comprenant bâtiment d'habitation, grange, écurie et remise, jardins, bois et environ 33 poses de terrain en nature de champ.

Pour visiter le domaine, à Enges, et pour les conditions de vente s'informer auprès de **M. Eugène Berger**, greffier de paix, à Saint-Blaise, ou en l'étude du notaire **Alfred Clottin**, au dit lieu.

Pour cause de départ on offre à vendre ou à louer, à **Dombresson**,
une jolie maison

très bien construite en 1904. Elle contient 2 logements de 4 chambres avec toutes dépendances, trois chambres hautes, petit rural, eau sur l'évier, jardins, espaliers, verger, environ 1 pose de terrain. Situation admirable au bord de la forêt, vue très étendue. S'adresser à **Paul Berthoud**, greffier à **Dombresson**, H. 338 N.

Beau terrain à bâtir, d'environ 300 m² est à vendre pour petite maison, dans très belle situation au-dessus de Serrières. Vue étendue. Canalisation posée. S'adresser **Etude G. Etter**, notaire, 8, rue Parry.

IMMEUBLES A VENDRE

A vendre entre Neuchâtel et Serrières, en bloc ou séparément:
 Un bâtiment composé de 5 logements confortables de 3 et 4 chambres, balcons, buanderie, jardin.
 Une maison composée de 3 logements de 3 chambres, avec véranda, terrasse, cour.
 Une dite à usage d'ateliers spacieux. Convient pour industriel.
 Une dite composée de 3 logements, écuries, remise et cour.
 Tramway devant l'immeuble.
 L'achat de ces immeubles constitue un placement de fonds avantageux. S'adresser **Etude A.-N. Brauen**, notaire, Trésor 5.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES après faillite

L'administrateur de la faillite **Alexandre Zacco**, à Neuchâtel, fera vendre, aux enchères publiques, dépendant de la masse,
les vins, liqueurs et matériel
 La vente aura lieu à la rue du Château 9, à Neuchâtel, le **samedi 7 avril 1906, dès 9 heures du matin.**
 L'administrateur de la faillite: **Ch. GUINAND**, avocat.

Propriété à vendre

semi rurale, indépendante, bon état, centre de localité, conviendrait pour tout commerce. Conditions et prix avantageux. S'adresser au notaire **Montandon**, à Boudry.

Hôtel de Montagne A VENDRE

Pour cause de cessation de commerce, M^{me} veuve de **Jules BRANDT** offre à vendre de gré à gré l'**Hôtel de Tête de Rang** avec 11 hectares de prés. Tête de Rang (altitude 1422 m) est une des plus hautes sommités du Jura; vue superbe sur le plateau suisse et les Alpes; but d'excursions en été et en hiver.
 Pour tous renseignements, s'adresser au notaire **Abram SOGUEL**, à Cernier, R 282 N.

Belle propriété à vendre

Maison de maître, 12 chambres. Bains. Terrasses. Grands jardins potager et d'agrément. Beaux ombrages. Belle vue. Maison de cocher-jardinier, 3 chambres et cuisine. Tram devant la propriété. S'adr. Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5.

Terrains à bâtir

à vendre de gré à gré à des conditions favorables:
 2344 m² au-dessus de la ville, 1575 m² aux Parcs, 1378 m² aux Parcs, 588 m² aux Fahys.
 S'adresser **Etude Ed. Junier**, notaire, G. rue du Musée.

A vendre, aux Parcs, une vigne formant un ou plusieurs sols à bâtir. Un des lots conviendrait particulièrement pour villa.
 S'adresser **Etude G. Etter**, notaire, rue Parry 8, où l'on peut consulter le plan du morcellement.

Terrain à vendre

aux Parcs, vigne de 6300 m², issue sur deux routes, belle situation. Demander l'adresse du n° 956 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c.o.

Maisons de rapport à vendre

On offre à vendre, de gré à gré, deux maisons de rapport situées à la route de la Côte, bien construites et avantageusement exposées, jouissant d'une vue superbe. Revenu 6 1/2 0/0. S'adresser **Etude Ed. Petitpierre**, notaire, 8, rue des Epanchements.

Rue de la Côte: A vendre vigne de 736 m² formant un beau sol à bâtir avec vue imprenable; issue sur deux routes. S'adresser **Etude G. Etter**, notaire, rue Parry 8.

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

ENCHÈRES

Jeu 5 avril 1906, à 3 heures après midi, dans les entrepôts Lambert, à la gare de Neuchâtel, il sera vendu par voie d'enchères publiques:
 21 pièces vin rouge fran.
 9 pièces vin rouge rosé.
 Neuchâtel, 29 mars 1906.
 Greffe de Paix.

Vente de bois

Le Département de l'industrie et de l'agriculture fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le **samedi 7 avril**, les bois suivants situés dans la forêt cantonale du Chanet de Bevaix:
 26 stères sapin.
 14 stères hêtre.
 4600 fagots d'éclaircie de hêtre.
 6 tas de perches pour tuteurs.
 4 tas de perches pour échafauds.
 150 verges d'haricot.
 5 billons sapin cubant 3,84 m³.
 2 lots de dépuille.
 Le rendez-vous est fixé à Bellevue, à 9 heures du matin.
 Areuse, le 30 mars 1906.
 L'INSPECTEUR DES FORÊTS
 1^{er} arrondissement

A VENDRE

Petitpierre fils & Co NEUCHÂTEL
 Maison fondée en 1848

Explosifs de sûreté GROS et DÉTAIL
MÈCHE À MINE garantie
GARD'EAU CAOUTCHOUC pour barre à mine
CAPSULES-AMORCES
 Monopoles exclusifs des premières fabriques.
 Téléphone 315

PETITES Flûtes au sel "SINGER"

Le délice des amateurs d'un biscuit salé, spécialement avec le thé.
 En vente chez: **Henri Gacond, Rodolphe Luscher, Forret-Ecuver.**

AUX DEUX PRIX-FIXES

6, Grand' rue - NEUCHÂTEL - Grand' rue 6

La liquidation continue
 Grand rabais sur tous les articles
 — AGENCEMENT A VENDRE —

• Les rayons de draperies — ANGLAISE et FRANÇAISE EXCLUSIVEMENT — sont au grand complet.
 Coupe élégante. — Costumes tailleur.
 Travail très soigné. — Prix avantageux.
 Grand choix de chemises blanches.
 Choix unique sur place en chemises zéphyr: PLUS DE 5000 EN MAGASIN. — Chemises réclame à 3 fr. 50, garanties très solides et bon teint.

Fin de liquidation générale

La liquidation du commerce de tapissier de **M. E. Rœsli** se continuera dans le magasin de ce dernier, rue de la Place-d'Armes, jusqu'au **samedi 7 courant**, jour où elle sera clôturée.
 Stock de chaises dépareillées, Coupons, Fournitures diverses, etc.
Prix excessivement avantageux

2, Trésor Au Tricotage Trésor 2

Reçu beau choix de coton
SCHICKHARDT
 (véritable marque)
 ainsi que différents genres noir et couleur 1^{res} qualités, à des prix très avantageux
BRASSIÈRES, JUPONS
 bas, chaussettes, cache-corset, caleçons d'enfants — en magasin ou sur commande —
 Rantage de bas et chaussettes
 Se recommander.
A. Wittwer, tricoteuse

Magasin d'habillement

Place du Marché - NEUCHÂTEL
 Confections soignées pour Hommes et Jeunes Gens
 — PRIX TRÈS MODÉRÉS —
 Pour faire de la place, à vendre
UNE SÉRIE DE COSTUMES
 à tous prix, très bonne qualité, pour garçons de 4-8 ans, et de 12 à 15 ans pour garçons de 8-12 ans.
 Rabais de 10 0/0 sur tous les articles de la saison écoulée
 Se recommander.
W. AFFEMANN, M^a-tailleur.

GRANDE BRASSERIE DU PONT SAINT-IMIER

H. 6430 J.
M. PERRENOUD, CONSOMMATION NEUCHÂTELOISE
 GRAND'RUE - NEUCHÂTEL
 Bière façon Pilsen en fûts et en bouteilles
Médailles d'or.
 Junis 1893 - Bruxelles 1893 - Genève 1896

PHARMACIE COOPÉRATIVE

LA CHAUX-DE-FONDS
EAUX MINÉRALES toutes provenances. Expédition par caisses. — Prix réduits.
 Les ordonnances et médicaments sont expédiés par retour du courrier, contre remboursement.

Reconnue la meilleure ALCOOL DE MENTHE ANGLAISE

La plus fine, la plus pure, la plus forte de la Société hygiénique suisse, à Auvernier
POUR LA SANTÉ
 Boisson rafraîchissante et calmante.
 Souverain contre les indigestions, les coliques, les maux d'estomac, les maux de cœur et de nerfs

POUR LA TOILETTE
 Indispensable pour les soins de la bouche, des dents, de la peau, et pour procurer une haleine agréable

En vente dans toutes les Consommations, Epiceries, Drogueries, Pharmacies.

Dame ou demoiselle

enseignant les trois langues, trouverait à reprendre clientèle, petite ville Lombardie; italien et diplômées pas nécessaires. Loyer annuel 300 fr. (huit pièces). Pas d'impôts. Reprise d'affaires, meubles compris, 1800 fr. Pour renseignements, s'adresser magasin de papiers points, place des Halles 8, Neuchâtel.

Delachaux & Niestlé S. A.

Librairie générale NEUCHÂTEL
 Nouveautés:
 L. Schneller. Les Chemins de l'Évangile, traduit par Jules Gindraud. 9.— (Relié) 12.—
 F. Thomas. En route vers la foi. 3.50 (Relié) 5.—
 A. Murray. Veillez et priez. Petit guide pr l'intercession, traduit par M^{me} Paul Robert 1.50

Boucherie Sociale

Société coopérative
 20 - RUE FLEURY - 20
 Etablissement où l'on est assuré de ne trouver que du bœuf en fait de gros bétail, même pour les catégories bon marché soit celles à 80 cent. et 60 cent. la livre.

Librairie A.-G. Berthoud

NEUCHÂTEL
 En souscription: **Supplément au Nouveau Larousse illustré**; formera environ 30 fascicules à 50 cts. On souscrit à la **Librairie A.-G. Berthoud**.
 Schneller. Les chemins de l'Évangile, in-8, broché 9.—, relié toile 12.—
 La Sainte Bible, traduction par l'abbé Crampon, relié toile brune 6.50
 G. Godel. L'Église et la confession de foi; brochure 50
 Le Musée d'Art. Histoire générale de l'Art au XIX^e siècle. 36 fascicules à —75; relié demi-chagrin . . . 32.—

A vendre un commerce en gros de papeterie et de cartes postales en pleine prospérité.

— Petite reprise. — Revenu assuré. S'adr. Etude N. Brauen, notaire, Trésor 5.

OCCASION

A vendre 2 bicyclettes usagées. S'adresser portier, hôpital Pourtalès

AUX 3 CHEVONS A. JOBIN

BIJOUTIER-ORFÈVRE NEUCHÂTEL
 Maison du Grand Hôtel du Lac.

CONSOMMATION

Sablons - Moulins - Cassardes - Faubourg Parcs - Marin
Couleurs
 non nuisibles
 pour teindre les œufs
 à 4 cent. le sachet

GRAND BAZAR PARISIEN

RUE DE LA TREILLE
MODES
 Immense choix de **CHAPEAUX HAUTE NOUVEAUTÉ** choisis dans les meilleurs ateliers de Paris

Belles fournitures pour la mode, toujours les dernières nouveautés parues en plumes amazone et panaches, aigrettes, ailes. — Immense assortiment de fleurs, feuillage, tulle, rubans souples, mousseline de soie, soierie-voilettes.

Chapeaux garnis dans tous les prix
 Grand choix d'articles pour fillettes et bébés
 Assortiment complet de FORMES PAILLE, RIZ et CRIN

CORSETS - CORSETS dans tous les prix, formes nouvelles
 GRAND ASSORTIMENT DE CEINTURES, COLS LINGERIE, GANTS DE PEAU SOIE, FIL ET COTON

Bas et Chaussettes
 OMBRELLES noires et fantaisies
 ETOILES PLUMES ET GAZE

MESDAMES!

Après vos nettoyages du printemps, enduisez vos parquets à **La Résinoline**

la première Huile inodore, hygiénique, antiseptique, empêche la poussière. Dépôts: Alf. Zimmermann, négociant, Henri Gacond, négociant, F. Gaudard, négociant, A. Dardel, pharmacien, Dr L. Reutter, pharmacien, Colombier: A. Dzierzanowski, négociant. Cormondrèche: W^m DuBois, négociant. Gorgier: A. Wyss, imprimeur. Saint-Blaise: S. Maurer, fleurier. A. Laffey, négociant. E. Pellaton, E. Neuenchwander, O. Schelling, Couvet; E. Borel, Môtiers; Lador.

CORSET ORTHON

Système H. BAUHOFFER-KUNZ
 Ce nouveau corset de santé, spécialement recommandé par les médecins, offre tous les avantages exigés pour tout âge et circonstance.
 Prix: de 7 fr. 50 à 20 fr.

PANTALONS-RÉFORME

Excellente coupe et prix modéré
 Seul dépôt pour Neuchâtel au **DÉPOT des BRODERIES** rue Pourtalès 2

LAITERIE DE LA SOCIÉTÉ des LAITS SALUBRES

NEUCHÂTEL (Faubourg de la Gare 9 et 11)
 Lait salubre, porté à domicile, à 20 c. le litre.
 Lait salubre régime (pour enfants en bas-âge), à 20 c. le demi-litre.
 Beurre fin salubre, à 75 c. le pain.
 Crème fraîche salubre tous les jours.
 La Laiterie et la Beurrierie peuvent être visitées chaque jour: S'adresser au bureau.
 Dépôts généraux (crème et beurre): P.-L. Sottaz, comestibles, rue du Seyon, Rodolphe Luscher, épicerie, faubourg de l'Hôpital, magasin Morthior, rue de l'Hôpital.

PRINTemps 1906

Nouveautés en étoffes pour vêtements de messieurs et garçons, des plus fins aux plus ordinaires. Genres depuis 4 fr. 50 (pure laine) jusqu'à 15 fr. le mètre. — Immense choix. — Reconnu comme meilleure source d'achat, ce qui est prouvé journellement par les lettres de remerciements. — Echantillons franco.
 Maison d'expédition d'étoffes **SCHAFFHOUSE** D. 805
MULLER-MOSSMANN

Voir la suite des « A vendre » au pages deux et trois

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

LOGEMENTS

Mme Perrenoud-Juned offre à louer pour Saint-Jean prochain l'appartement de 7 pièces et dépendances qu'elle occupe depuis 10 ans, Evole 17, 3^e étage. S'y adresser de 10 heures à midi.

Auvernier

A louer, pour Saint-Jean, un beau logement de trois chambres et dépendances. Eau et lumière électrique, jardin, situation agréable. S'adresser à M. Ch. Cortailod.

A louer, pour Saint-Jean 1906 ou plus tôt si on le désire, la maison Escaliers du Château n° 4, formant un seul appartement et renfermant huit chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Étude A. Romlet, notaire, rue du Pommier 9.

Pour le 24 juin

on offre à louer dans une maison de construction récente, située à proximité de la gare de Corcelles,

6 appartements

de 3 pièces chacun et belles dépendances. Salle de bains; lessiverie. Eau et gaz. Jardin. Balcon. Vue très étendue. S'adresser Étude A. Vauthier, notaire, à Pesoux.

A LOUER

pour le Saint-Jean, un logement au 1^{er} étage, de 5 chambres, cuisine, galerie vitrée, chambre mansardée et dépendances, eau et gaz. Prix: 700 fr., au faubourg de l'Hôpital. Demander l'adresse du n° 85 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Par suite de circonstances imprévues à louer dès le 24 juin prochain ou pour époque à convenir, au centre de la ville, un appartement de 4 pièces, cuisine et dépendances. Eau, gaz, électricité. S'adresser Étude Ed. Junier, notaire, 6 rue du Musée.

A LOUER

pour Saint-Jean, rue des Beaux-Arts, deux beaux appartements de 6 chambres et dépendances. S'adresser à la Société Technique. C. o.

A louer, pour 24 juin, dans maison d'ordre, joli logement, au soleil, de 3 pièces et dépendances. S'adresser Beaux-Arts 17, 2^e étage, à droite, qui indiquera. C. o.

Le RDC s'Cornaux

Appartement meublé à louer, 9 pièces et vastes dépendances. — Vaisselle et batterie de cuisine. — Jardin d'agrément, vérandas. Parc. Ecurie pour 2 chevaux. — Séjour d'été des plus agréables. — Communications faciles. S'adresser au bureau de C. E. Bovet, rue du Musée 4.

A LOUER

pour Saint-Jean, un appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances. Eau et gaz. Lessiverie et jardin. Cassardes 11, chez M. Sandoz. Société Immobilière de la rue Bachelin

A louer, pour Saint-Jean 1906, à la rue de la Côte prolongée, de beaux appartements de 3 et 4 chambres, avec belles dépendances, jouissant de tout le confort moderne, eau, gaz, électricité, chambres de bain, balcon ou loggia, etc. Pour tous renseignements s'adresser Étude Pettipierre, notaire, Epancheurs 8.

A louer, dès maintenant ou pour le 24 juin prochain, un appartement de 5 chambres, avec chambre de bains et belles dépendances, route de la Côte. Vue superbe. Jardin. S'adresser Étude Pettipierre, notaire, Epancheurs 8. C. o.

A louer pour le 24 juin, logement de 4 chambres et dépendances, eau et gaz. S'adresser Evole 39, 2^e étage. C. o.

Cassardes. — A louer, pour Saint-Jean prochain, un appartement de 4 chambres et dépendances. S'adr. Étude Pettipierre, notaire, Epancheurs 8. C. o.

A louer, au centre de la ville, dès maintenant ou pour époque à convenir, un appartement de 3 chambres et dépendances. S'adresser Étude Pettipierre, notaire, Epancheurs 8. C. o.

A louer, au-dessus de la ville, pour le 24 juin, un petit ménage tranquille, sans enfant, un appartement de 3 chambres et dépendances, bien situé au soleil, avec balcon, eau et gaz. Demander l'adresse du n° 87 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel. C. o.

A louer aux Pâres, beaux appartements de 3 chambres. Balcons. Belles dépendances. Eau, gaz, buanderie. Fr. 420 à 500. Étude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5.

A louer, pour le 24 juin 1906, au quai du Mont-Blanc, un bel appartement situé au 3^e étage, et comprenant 8 pièces, cuisine, dépendances, gaz, électricité, chambre de bains. Demander l'adresse du n° 913 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel. C. o.

Pâres. A louer pour Saint-Jean, de beaux appartements de 3 chambres et dépendances, dans maison neuve. — S'adr. Étude Pettipierre, notaire, Epancheurs 8. C. o.

A LOUER

dès le 24 juin prochain, un joli appartement de 5 pièces et dépendances, rue Hôpital 20. S'adresser à M. Paul Delachaux, Passage Meuron 2 bis (maison de l'imprimerie). C. o.

A louer, pour le 24 juin 1906, Evole 17, au 2^e étage, un appartement de 6 pièces avec dépendances, balcon et belle vue. S'adresser Étude H. Courvoisier, D' en droit et avocat, rue du Pommier 1. C. o.

PESEUX

A louer pour époque à convenir et 24 juin 1906, deux 1^{er} et 2^e étages soignés de 4 pièces et dépendances, vérandas, lessiverie, salle de bains et jardin. Chauffage central. Confort moderne. S'adresser au notaire André Vauthier, à Pesoux.

A louer, pour le 24 juin prochain, à la rue du Coq d'Inde, un bel appartement de 3 chambres et dépendances. S'adresser à l'Étude Wavre, Palais Rogemont.

CORCELLES

Pour Saint-Jean, deux appartements de 4 chambres et dépendances, jardin, eau et gaz. Vue sur le lac. Tout de suite un de deux chambres, remis à neuf. Entrée indépendante. Plain-pied. S'adresser à M. Félix Bourquin-Crône, Petit-Berne 12, au bureau Point terminus du tram.

A louer, pour le 24 juin, rue de la Cité, joli logement de 4 chambres et dépendances. S'adresser Côte 117, 2^e, à gauche. C. o.

A louer, dès 24 juin, logement de 3 chambres, vallon de l'Érmitage, 30 fr. par mois. — Étude Brauen, notaire.

A LOUER pour le 24 juin, un joli logement de 3 chambres et dépendances, bien situé, au soleil. S'adresser à la rue de la Côte 18, au 1^{er}, de 4-2 heures.

A louer, dès 24 juin, route de la Côte, logement, 3 chambres et dépendances. — S'adresse Étude N. Brauen, Trésor 5.

CHAMBRES

A louer, à partir du 15 avril, belle chambre au soleil avec pension soignée. S'adresser Beaux-Arts 17, au 2^e, à droite.

Jolie petite mansarde à louer à jeune homme rangé. S'adresser à la boulangerie Villamont. C. o.

PESEUX

A louer une jolie chambre meublée indépendante, au rez-de-chaussée. Vue splendide sur le lac. — Prix 15 fr. par mois. — S'adresser Tissierand, maison German, près des Dourres/Sorrières. 13315N

Tout de suite jolie chambre meublée pour demoiselle, avec ou sans pension. Torreaux 1, 2^e, à gauche.

Belle grande chambre meublée pour monsieur rangé. Treille 6, 2^e.

Pension d'étrangers et de famille MILES GUILLAUME Rosevilla, avenue du Mail 14

Pour le 1^{er} avril, jolie chambre meublée, au soleil. Place Purry 5, au 1^{er}.

Deux jolies chambres meublées et indépendantes, pour personnes rangées. Kocher 30, 1^{er} étage.

Jolie chambre meublée. Sablons 3, 1^{er}, à gauche.

Jolie chambre, rue Louis Favre 12, rez-de-chaussée.

On offre à une dame ou demoiselle,

jolie chambre au midi, 1^{er} étage. Bonne table et vie de famille. Demander l'adresse du n° 11 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Tout de suite petite chambre meublée pour ouvrier rangé. Rue Louis Favre 18, au 2^e étage. C. o.

Dans maison tranquille, jolie chambre meublée. — Belle vue et jardin. Crêt du Tertre 4.

LOCAT. DIVERSES

Locaux pour bureaux

Trois chambres à la rue du Môle, rez-de-chaussée, à louer dès le 24 juin prochain. S'adresser à l'Étude Wavre.

LOCAL pour bureau ou atelier à louer, rue du Château. Jouissance: 24 juin 1906. Étude A.-N. Brauen, notaire.

Grande cave à louer, rue du Pommier. — Étude Brauen, notaire.

A louer, aux Pâres, atelier avec logement de 3 chambres. S'adr. Étude N. Brauen, Trésor 5.

MAGASIN A louer, au centre de la ville, un petit magasin, dès maintenant ou pour le 24 juin prochain. — S'adresser Étude Pettipierre, Epancheurs 8. C. o.

DEMANDE A LOUER On demande à louer, à Pesoux, aux environs de la gare, un terrain de trois à cinq cents mètres, ou à Pesoux, un local quelconque assez grand, avec cour si possible et entrée facile, pour y installer un dépôt de marchandises. Demander l'adresse du n° 43 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Tir cantonal neuchâtelois 1906

Locaux pour le Comité de tir

Le Comité de tir cherche à louer du 15 mai au 15 septembre prochains un local d'une grande pièce ou éventuellement deux chambres à l'usage de bureau. — Adresser les offres écrites à M. H. Baillo, président du Comité de tir.

On cherche un appartement de 6 à 7 pièces si possible dans le haut de la ville. Adresser les offres: Côte 36, au 1^{er} étage.

Deux dames cherchent chambre à deux lits ou deux chambres contiguës au soleil et chauffables au besoin.

Adresser offres écrites avec prix sous chiffres J. C. 42 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Jeune homme sérieux, très tranquille, cherche chambre meublée, au soleil, pour tout de suite. — Prix: 20 à 25 fr. Ecrite sous W. S. 36 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

On cherche tout de suite, fille avec bonnes références, ayant si possible quelques notions d'allemand, pour aider dans le ménage et dans le service de la clientèle. Haut salaire. Très bonne occasion pour apprendre l'allemand. S'adr. à Nyffeler & Cie, Soleure. Verres et porcelaine.

BONNE FILLE sachant cuire, est demandée tout de suite. S'adresser: case postale 5816, Neuchâtel.

Famille de 4 personnes demande pour fin avril ou avant,

CUISINIÈRE de confiance, au courant des travaux du ménage. 35 fr. et occasion de se perfectionner dans la fine cuisine. Photographie et certificat à adresser à M^{me} Leuba de Hillern, à Neuveville, Les Colonges. H 3303 N.

Pour un petit ménage on demande une domestique de confiance connaissant la cuisine. Demander l'adresse du n° 27 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Une jeune fille cherche place comme remplaçante pour tout faire. S'adresser Saint-Maurice 14, 1^{er}.

VOLONTAIRE Une jeune fille de la Suisse allemande, désirant apprendre le français, cherche place de volontaire dans une famille où elle pourrait aider au ménage ou au magasin. On paierait éventuellement une modeste pension. Adresser les offres sous chiffre G. B. 45 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

CUISINIÈRE expérimentée cherche place pour Pâques. Certificats à disposition. Offres écrites sous S. A. 41 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Bonne cuisinière cherche place dans maison bourgeoise ou pension. Adresser les offres sous P. E. 40 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

On aimerait placer une jeune fille, libérée des écoles allemandes, dans bonne famille où elle aurait l'occasion d'apprendre le français: S'adresser à M^{me} Bourquin-Crône, à Corcelles (Neuchâtel).

Un jeune homme fort, de bonne volonté, âgé de 48 ans, qui sait bien traire et connaît les travaux de la campagne, voudrait se placer tout de suite comme domestique dans la Suisse romande. Il préfère un bon traitement à un fort salaire. S'adresser à J. Schwaizer, fabrique de toiles, à Helti-Rufenacht près Berne.

Une bonne cuisinière cherche place. — S'adresser à M^{me} Grimm, Vauseyon 130.

JEUNE FILLE Suisse allemande, de bonne famille, cherche place comme aide de femme de chambre ou place analogue dans bonne maison, pour se perfectionner dans la langue française. — Offres case postale 5827.

JEUNE FILLE libérée des écoles possédant belle écriture, pourrait entrer tout de suite à la S. A. d'Entreprises et de Constructions, pour faire les courses et travailler au bureau. — Rétribution immédiate. S'adresser Coq-d'Inde 26. C. o.

Places d'infirmiers à repourvoir. S'adresser Direction de l'Hospice de Perrex sur Boudry.

Personne d'âge mûr, allemande, instruite, parlant français, cherche place dans une famille auprès d'enfants, de personne âgée, aiderait dans les travaux du ménage. S'adresser chez M^{me} Spuhler, Sablons 24, Neuchâtel.

Une demoiselle connaissant l'anglais et le français cherche place dans consigne ou autre commerce. Adresser les offres par écrit M^{me} C. Monney, Cassardes 18, Neuchâtel.

La fabrique d'horlogerie Cassardes Watch Co demande des remonteurs c. o.

MUSIQUE Dans une belle ville, industrielle du pays, une société (fanfare), désirant renforcer son effectif, procurerait du travail bien rétribué pour tous métiers à quelques musiciens sérieux et stables. Demander l'adresse du n° 39 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

On demande de bons ouvriers jardiniers S'adresser à P. Squire, jardinier, à Pesoux.

On demande tout de suite un bon ouvrier pâtissier sachant travailler seul. Certificat exigé. Demander l'adresse du n° 25 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Dame veuve se chargerait des soins d'un bureau ou d'un petit poste de concierge pendant quelques heures par jour, en échange d'une chambre et d'une cuisine. Ecrite sous W. 33 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

ON DEMANDE pour le 9 avril, un jeune homme intelligent, disposant de toutes ses matinées, pour être mis au courant de la sténographie. On donnerait la préférence à un jeune homme connaissant déjà un peu la partie. Demander l'adresse du n° 22 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel. C. o.

Restaurant Demoiselle de toute moralité, parlant les deux langues, cherche place dans un bon restaurant ou buffet de gare comme dame de buffet-café. Certificats et références à disposition. Ecrite sous K. 6214 L. à Haenstein & Vogler, Lausanne. DLX. 269

On demande un jeune commis-sionnaire à l'Office de photographie Attinger. S'adresser place Piaget 9, 2^e étage.

COMMIS 21 ans, de la Suisse allemande, cherche engagement. Offres écrites sous A. B. 26 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

On demande tout de suite assujetties couturières Simonney, ruelle Dublé 3.

Journées Femme de confiance est demandée pour nettoyage le samedi après midi, et savonnage un autre jour midi, chaque semaine. Adresser offres avec références par écrit à D. W. 17 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Homme marié, 29 ans, sobre et de toute moralité, accepterait place de SURVEILLANT

on place analogue. Références et garanties à disposition. Demander l'adresse du n° 988 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Interlaken On demande 2 apprenties et 2 assujetties tailleuses. Bonne occasion pour apprendre l'allemand. S'adresser à M^{me} Cécile Tändler-Peduzzi, Interlaken, et se renseigner auprès de M^{me} C. Martin, modiste, à Pesoux.

La fabrique de chocolat Zürcher, à Clarens cherche un chef embaumeur sérieux, actif et bien au courant.

APPRENTISSAGES On cherche pour tout de suite un jeune homme comme apprenti boulanger S'adresser boulangerie Bourquin, rue du Seyon 22.

On demande un jeune garçon de 15-17 ans comme APPRENTI

pour une partie de l'horlogerie. Il pourrait être nourri et logé. Demander l'adresse du n° 44 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

ON CHERCHE apprenti ou volontaire dans une grande maison de confection, à Baden (Suisse). Conditions favorables. Offres sous chiffre Z. L. 3461 l'agence de publicité Rodolphe Mosse, Zurich. M D 926

POUR PARENTS Une couturière pour dames cherche une apprentie

intelligente. Conditions exceptionnelles pour jeune fille qui voudrait en même temps apprendre à faire le ménage. Excellentes références. S'adresser à sœurs Schmetzler, 98, Marktgasse, Rheinfelden (Argovie).

Apprentissage de commerce Grand magasin de la ville cherche, pour Pâques, un jeune homme ayant terminé ses classes et désirant faire un apprentissage de commerce. Petite rétribution dès le 2^e mois. Durée de l'apprentissage: 3 ans. Offres écrites de la main des postulants à N. S. 21 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

On demande pour tout de suite ou après Pâques, des conditions avantageuses, un jeune homme comme apprenti. Boulangerie et confiserie R. Pister, Berne, Metzgergasse 48. DLX. 264

On cherche jeune garçon libéré des écoles pour apprendre, à de bonnes conditions, le métier de faiseur de secrets Demander l'adresse du n° 37 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

On demande un jeune homme fort et robuste, comme apprenti forgeron pour la grosse forge. S'adresser à M. Martenet, forge de Serrières. C. o.

On demande de bons

ouvriers jardiniers

S'adresser à P. Squire, jardinier, à Pesoux.

On demande tout de suite un bon

ouvrier pâtissier

sachant travailler seul. Certificat exigé.

Demander l'adresse du n° 25 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Dame veuve se chargerait des soins d'un bureau ou d'un petit poste de concierge pendant quelques heures par jour, en échange d'une chambre et d'une cuisine. Ecrite sous W. 33 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

ON DEMANDE

pour le 9 avril, un jeune homme intelligent, disposant de toutes ses matinées, pour être mis au courant de la sténographie. On donnerait la préférence à un jeune homme connaissant déjà un peu la partie. Demander l'adresse du n° 22 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel. C. o.

Restaurant

Demoiselle de toute moralité, parlant les deux langues, cherche place dans un bon restaurant ou buffet de gare comme dame de buffet-café. Certificats et références à disposition. Ecrite sous K. 6214 L. à Haenstein & Vogler, Lausanne. DLX. 269

On demande un jeune commis-sionnaire à l'Office de photographie Attinger. S'adresser place Piaget 9, 2^e étage.

COMMIS

21 ans, de la Suisse allemande, cherche engagement. Offres écrites sous A. B. 26 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

On demande tout de suite assujetties couturières Simonney, ruelle Dublé 3.

Journées

Femme de confiance est demandée pour nettoyage le samedi après midi, et savonnage un autre jour midi, chaque semaine. Adresser offres avec références par écrit à D. W. 17 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Homme marié, 29 ans, sobre et de toute moralité, accepterait place de SURVEILLANT

on place analogue. Références et garanties à disposition. Demander l'adresse du n° 988 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Interlaken

On demande 2 apprenties et 2 assujetties tailleuses. Bonne occasion pour apprendre l'allemand. S'adresser à M^{me} Cécile Tändler-Peduzzi, Interlaken, et se renseigner auprès de M^{me} C. Martin, modiste, à Pesoux.

La fabrique de chocolat Zürcher, à Clarens

cherche un chef embaumeur sérieux, actif et bien au courant.

APPRENTISSAGES

On cherche pour tout de suite un jeune homme comme apprenti boulanger S'adresser boulangerie Bourquin, rue du Seyon 22.

On demande un jeune garçon de 15-17 ans comme APPRENTI

pour une partie de l'horlogerie. Il pourrait être nourri et logé. Demander l'adresse du n° 44 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

ON CHERCHE apprenti ou volontaire dans une grande maison de confection, à Baden (Suisse). Conditions favorables. Offres sous chiffre Z. L. 3461 l'agence de publicité Rodolphe Mosse, Zurich. M D 926

POUR PARENTS

Une couturière pour dames cherche une apprentie

intelligente. Conditions exceptionnelles pour jeune fille qui voudrait en même temps apprendre à faire le ménage. Excellentes références. S'adresser à sœurs Schmetzler, 98, Marktgasse, Rheinfelden (Argovie).

Apprentissage de commerce Grand magasin de la ville cherche, pour Pâques, un jeune homme ayant terminé ses classes et désirant faire un apprentissage de commerce. Petite rétribution dès le 2^e mois. Durée de l'apprentissage: 3 ans. Offres écrites de la main des postulants à N. S. 21 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

On demande pour tout de suite ou après Pâques, des conditions avantageuses, un jeune homme comme apprenti. Boulangerie et confiserie R. Pister, Berne, Metzgergasse 48. DLX. 264

On cherche jeune garçon libéré des écoles pour apprendre, à de bonnes conditions, le métier de faiseur de secrets Demander l'adresse du n° 37 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

On demande un jeune homme fort et robuste, comme apprenti forgeron pour la grosse forge. S'adresser à M. Martenet, forge de Serrières. C. o.

A VENDRE

OCCASION UNIQUE

Bibliothèque de 60 volumes à vendre, à prix très réduit. Littérature, histoire, médecine et romans; le tout en bon état. S'adresser le soir, entre 7 et 9 heures, chez Pasqualetti, rue du Seyon 15.

Poussette anglaise

à vendre. S'adresser Gibraltar 13, au 1^{er}.

Magasin Ernest Morthier

PAQUES

Œufs frais teints en 12 couleurs différentes Assortiment complet de couleurs unies et marbrées pour teindre les œufs

Pommes de terre

20 mesures Aarly printannières à 1 fr. 60 la mesure; 70 mesures Magnum à 1 fr. 20 la mesure, et un superbe

veau génisse

âgé de 8 semaines, à vendre chez H. Meylan, Treygnolan s/Bovaux.

établi de menuisier

à très bas prix. S'adresser au magasin de musique rue St-Honoré 2.

OCCASION

On vendra sur la place Purry, en face du magasin de tabacs Fairve-Kaiser, jeudi prochain 5 courant, et marchés suivants, un certain nombre de

BICYCLETTES

pour messieurs et dames, à des prix très avantageux.

Fumier

à vendre, provenant d'une écurie de bœufs gras. S'adresser rue du Bassin, n° 2.

FROMAGE

Emmenthal, Gruyère, Brévine et bon fromage pour la fondue

Excellent beurre de table et en motte

Se recommande, A. BRETON-GRAF, rue Fleury 16

Gros - PAPETERIE - Détail

F. Bickel-Henriod

en face de la Poste

Maison spéciale de FOURNITURES DE BUREAU et d'école

FABRIQUE DE Registres

„AU LOUVRE“
X. KELLER-GYGER, Neuchâtel

Le 20% de rabais

Sur une série de drap belle et bonne qualité
POUR HABILLEMENTS DE MESSIEURS ET JEUNES GENS
Pour faire de la place au plus vite

à profiter occasion

Sur les milaines et mi-drap
très bonne qualité, fabrication suisse

Le 10% de rabais

Sur les pantalons, blouses, chemises blanches
un peu défraîchies

Encore quelques complets pour hommes et garçons
vendus avec 20% de rabais, ne voulant pas les déménager

Grand choix DE GRISSETTE, PANAMA ET RETORD, etc.
Pour Habillements et Pantalons de printemps et été

Etoffe fil, extra bon teint, pour costumes lavables

Grand choix de beaux lainages en noir et couleurs
Pour costumes, robes et jupes

CONFECTIONS POUR DAMES ET FILLETTES, Blouses, Jupons, nouveau choix

CORSETS - TABLIERS - JERSEYS - LINGERIE
Soyez le plus grand choix en Crin, Plumes et Edredons

„AU LOUVRE“ - X. KELLER-GYGER
rue du Seyon - NEUCHÂTEL - rue du Seyon

PIANOS, HARMONIUMS
et autres instruments de musique

Pianos choisis des célèbres fabrications Bechstein, Schiedmayer, Krauss, Rordorf, Pleyel, Kriegelstein, etc.

ECHANGE - LOCATION - GARANTIE

Pianos et Harmoniums d'occasion
Atelier de Lutherie - Fabrication - Réparations

Achat et vente de violons anciens. - Cordes harmoniques

LOUIS KURZ
7, Rue Saint-Honoré - NEUCHÂTEL

Printemps-Été 1906

M^{me} WAGNIÈRE
Représentante des Magasins du Sauvage, de Bâle
NEUCHÂTEL - 17, Rue des Beaux-Arts, 17 - NEUCHÂTEL

GRAND CHOIX DE NOUVEAUTÉS
en tous genres

Riches collections de Soieries, Tissus laine, laine et soie, Voile fantaisie, Toile et Toile de soie lavables, etc.

Confections pour dames, fillettes et garçons

LINGERIE CONFECTIONNÉE

Sur demande envoi à choix des collections et des confections -
Catalogues à disposition

DAVID STRAUSS & Co, Neuchâtel
Téléphone 613 - Bureau: rue du Pommier 4

BONS VINS DE TABLE blancs et rouges, en fûts, ou mis en bouteilles sans augmentation de prix, franco domicile.

Arbois - Mâcon - Beaujolais - Bordeaux

A LA VILLE DE PARIS
Rue de l'Hôpital - NEUCHÂTEL - Grand'Rue

Sur tous les articles de fin de saison, nous ferons un escompte de 10% au comptant.

FORNACHON & CALGEER

Maison de confiance, fondée en 1829

COMMERCE ET MANUFACTURE
de

Pianos et Harmoniums
des meilleures marques suisses et étrangères

R. MULLER, NEUCHÂTEL
2, rue Saint-Honoré, 2

SUCCESSOR DE G. LUTZ & Co

Instruments à cordes et à vent, Gramophones. - Musique classique et moderne. Abonnements, fournitures, cordes et accessoires. - Prix modérés, facilité de paiement.

Echange. Location. Accords. Réparations.

ROSIERS

Offre spéciale exceptionnelle

Francs de port et emballage, en colis postaux à notre choix, variétés d'élite, couleurs ravies assorties, ne déçoivent jamais!

20 rosiers de terre	fr. 8.50	15 grimpants ornement	fr. 9.50
20 splendides	fr. 10.00	10 rosiers de terre	fr. 8.25
20 nouveautés	fr. 10.50	10 rosiers de terre	fr. 8.25

Traité de culture sur demande, gratis avec l'envoi.

SOUPERT & NOTTING
LUXEMBOURG (Gd-Duché)

Maison fondée en 1825, plus anciennes cultures du pays d'Alsace plus renommées du monde, fournisseurs de 6 cours, décorés de hauts ordres.

Paris 1900, membre du Jury supérieur.

Catalog. ill. 2500 variétés franco s. demand.

GRANDE EXPOSITION

GRAND MAGASIN DE MODES ET BAZAR CENTRAL
PAUL HOTZ
RUE DU BASSIN 6
NEUCHÂTEL



Nous avons l'avantage d'annoncer à notre bonne clientèle et au public en général que notre grande exposition de modèles de Paris a commencé.

Nous avons un choix magnifique et de tout premier ordre comme facture, bon goût et prix modérés.

Notre rayon est déjà avantageusement connu et comme nous nous spécialisons toujours plus dans l'article de modes, nous n'avons négligé aucun sacrifice, aucun effort pour atteindre à une facture de tout premier ordre.

GRANDE MAISON DE MODES
Paul Hotz
ET BAZAR CENTRAL - - -
Rue du Bassin 6, vis-à-vis du Temple
- NEUCHÂTEL -

A « LA ROSIÈRE »

M^{me} Charles Borel avise l'honorable public qu'elle ouvrira dès les premiers jours d'avril, Terreaux 3, ancien magasin M. W. Sandoz, un

DÉPOT de l'établissement d'horticulture **LA ROSIÈRE**
tenu par M. G. DELGRANDE

Plantes vertes et fleuries, bouquets, couronnes, garnitures et décors, fleurs coupées.

Elle adjoint à ce dépôt un service de pâtisserie, chocolats fins, etc.

SE RECOMMANDÉ.

3 PIANOS d'occasion
à vendre, de 250, 300 et 400 fr., tous en bon état. S'adresser Avenue du 1^{er} Mars 6, 1^{er} à droite, c.o.

FROMAGE
Brevine. - Emmenthal. Gruyère. - Jura.

Beurre de table extra et pour fondre

Se recommandant,
J. TOBLER, Saint-Blaise.

Tous les jours de marché sur la place, à Neuchâtel.

Demandez l'excellent

Savon de ménage **LE TIGRE**
EXTRA PUR - S. N.

CARTES DE VISITE EN TOUS GENRES
à l'imprimerie de ce journal.

Boucherie-Charcuterie
Gustave WALTER
GRAND'RUE 14
Agneaux de prés salés



LUCERNA

CHOCOLAT

A vendre à bas prix
une bercelonnette
en fer, en bon état. - S'adresser le matin, faubourg d'Hôpital 13, 1^{er}.

Rhumatismes, Diabète

Boutons, Clous, Furoncles, Anthrax, Maladies de la peau, de l'estomac, de l'intestin, Rhumatismes, Diabète, Anémie, Manque d'appétit, etc., guérissent radicalement par l'emploi du véritable ferment pur et actif G. Jacquemin, le seul donnant des résultats précis et permettant de faire une cure de raisin en toute saison. Toutes pharmacies! Refusez les imitations! - Renseignements gratuits.

Institut LA CLAIRE, au Locle.

OMBRELLES
Hautes Nouveautés
dans tous les genres
en Soie, Mi-Soie et Satinets

OMBRELLES RICHES AVEC VOLANTS
couvertes de dentelles et broderies

RÉPARATIONS RECOUVRAGES
GUYE-ROSSELET, Treille 8

Le Secret de Rita
PAR B. NEULLIÉS

Le docteur tressaillait, ses yeux clairs se posèrent un instant sur la jeune fille, mais il se remit et continua de la même voix grave:

- Vous êtes libre, Marguerite. Les trois années que vous appréhendez tant sont écoulées... Nous allons nous séparer pour longtemps, sans doute... pour toujours, peut-être, puisque telle est votre volonté. Laissez-moi, avant de vous quitter, vous dire, que, quoi qu'il arrive, vous pouvez considérer cette maison comme la vôtre; vous y serez toujours bien accueillie et reçue par ma mère comme une fille... Soyez sûre que vous n'avez pas... que vous n'avez jamais de meilleure amie, de guide plus éclairé que votre tante... elle vous aime beaucoup, vous le savez... aussi votre départ lui cause un grand chagrin. Elle s'est attachée à vous de tout cœur... J'aurais souhaité que vous restiez longtemps encore au milieu de nous... elle va être si peinée, si affligée... Il ne faudra pas l'oublier, Marguerite...

- Mon cousin... vous ne savez pas... vous ne pouvez pas savoir... Oh! mon Dieu! mon Dieu!

Et Rita qui s'était levée frémissante, tourna vers le docteur son visage défilé, ses yeux obscurcis par les larmes.

- Dites-moi, continua-t-elle, d'un ton passionné, dites-moi que vous ne me croyez pas ingrate! Quand je suis arrivée ici, je vous haïssais tous les deux, c'est vrai! dans mon

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

maintenant son caquet de long en large, paraissant chercher quelque chose à dire, mais ne trouvant rien. Ses yeux qu'il tenait obstinément baissés, évitaient ceux de la jeune fille.

- Marguerite je ne veux pas vous retenir plus longtemps... Je reste à votre disposition pour tout ce qui pourra vous être nécessaire, avant votre départ...

Sa voix faiblissait... Les sanglots entrecoupés de sa papille lui faisaient mal à entendre. Rita le comprit-elle? Elle fit quelques pas pour s'éloigner; mais comme elle allait franchir le seuil de la pièce, elle s'arrêta...

Le docteur lui tournait presque le dos; debout, à la fenêtre, il avait l'air de suivre ou d'examiner avec une grande attention ce qui se passait là-bas, au-delà de l'hôtel, dans la rue qui s'élevait et dont les bruits confus arrivaient jusqu'à eux.

- Mon cousin... je voudrais vous demander quelque chose; depuis le jour de mon arrivée ici, chez vous... vous ne m'avez jamais serré une seule fois la main. Était-ce affectation?... Était-ce oubli? je ne sais pas... Mais j'en ai souffert bien souvent...

Oh! comme la voix se faisait douce et triste! Comme elle allait droit au cœur oppressé de Claude!

- Il me semblait que c'était mépris de votre part... j'aurais voulu vous en parler... je n'ai jamais osé. Mon cousin, avant de nous séparer... voulez-vous?...

Mon Dieu! aurait-elle le courage d'aller jusqu'au bout? Elle jeta un regard vers la grande ombre toujours là, debout à la fenêtre. Claude ne fit pas le moindre mouvement, on eût pu croire qu'il n'avait pas entendu.

- Voulez-vous... me donner la main... Un sanglot vint brusquement briser sa voix... elle attendit... si tremblante qu'elle dut s'appuyer à la porte pour ne pas tomber... Il n'avait pas bougé... il ne voulait pas...

Elle ferma les yeux, souffrant à crier... Mais soudain, elle sentit deux bras l'envelopper, sa tête reposa sur une poitrine frémissante, des larmes brûlantes mouillèrent son front, tandis qu'un baiser effleurait ses boucles d'or... Et une voix, dont elle n'eût jamais soupçonné la douceur, murmura à son oreille: - Puisse Dieu vous bénir, Rita, et vous donner tout le bonheur que vous méritez!...

Lorsqu'un instant après, la jeune fille ouvrit les yeux et se retrouva seule dans le cabinet du docteur, elle crut avoir rêvé... Toute cette scène avait été si rapide, qu'elle se demanda si ce n'était pas un effet de son imagination... Mais non! son front portait encore la trace des larmes brûlantes...

C'était donc vrai? c'était bien son tuteur qui l'avait ainsi tendrement serrée dans ses bras? Mais alors, il ne la détestait point? Oh! pourrait-elle partir maintenant?... Non! non! elle resterait! elle entendrait encore cette voix grave et tendre. S'éloigner, lorsqu'elle savait qu'il n'avait plus pour elle d'aversion, ce serait trop cruel! Et un bonheur ineffable emplir le cœur ému de l'orpheline: des pleurs de joie montèrent à ses grands yeux ravis. Claude avait été bon pour elle! il croyait en elle, il l'estimait! Oh! qu'elle était heureuse! Non, elle ne songeait plus à partir...

Mais l'image de la baronne se dressa tout à coup devant elle... Le docteur était le fiancé d'Octavie, dans trois mois ils seraient mariés... Et Rita osait l'aimer!... Ah! le rêve avait été trop beau! Elle n'avait pas le droit de rester dans cette maison, ce serait mal... le vieux prêtre le lui avait bien dit: il fallait quitter Villers au plus vite... Dieu lui donnerait du courage!

Mme de Treuze faisait toujours elle-même la chambre de son fils; elle s'acquittait de cette tâche pendant que le docteur était sorti pour sa visite quotidienne à l'Hôtel-Dieu. Ce matin-là, elle se préparait à ouvrir les

doubles rideaux encore tirés, lorsqu'elle aperçut Claude qui ne l'avait pas entendu entrer affaissé dans un fauteuil auprès de la cheminée. Elle eut peur, le croyant malade, et s'approcha vivement de lui, toute émue.

- Qu'y a-t-il, Claude? êtes-vous souffrant? Au son de cette voix anxieuse, le jeune homme tressaillit et leva sur sa mère un regard empreint d'une telle tristesse, que l'inquiétude de celle-ci redoubla. Elle courut aux rideaux qu'elle ouvrit tout grands et revenant vers son fils, elle vit avec stupeur les traces de larmes sur son visage défilé.

- Claude?...

Une angoisse inexprimable se devinait dans ce seul nom qui semblait renfermer un monde de questions. Et comme par une intuition mystérieuse, une autre interrogation aussi laconique suivit la première:

- Rita?...

Le docteur ne répondit que par un léger signe de tête, mais cela suffit à Mme de Treuze qui, depuis quelque temps déjà, croyait deviner ce qui se passait dans le cœur de son fils.

- Mon pauvre enfant! murmura-t-elle avec une tendresse infinie.

Et, venant s'asseoir auprès de Claude, dont elle prit une main dans les siennes:

- C'est donc vrai? vous aimez Rita?... Je le croyais... elle?...

Claude eut un geste d'étonnement. Elle? que voulait dire sa mère? Mme de Treuze continua:

- Sait-elle que vous l'aimez? Cette fois, les yeux clairs étincelèrent comme une lame d'acier sur laquelle se jouait soudain un rayon de soleil.

- Avez-vous pu croire un seul instant que je lui aurais laissé deviner, ma mère? déclara-t-il fièrement. A quoi bon d'ailleurs? - et la voix se fit pleine d'amertume - tout ne nous sépare-t-il pas? Un tuteur pauvre épouser une pupille riche! rien que cette perspec-

tive ne rendrait-elle pas odieux tout projet de mariage? D'autre part, quels sentiments voulez-vous que Rita éprouve à mon égard? Ceux qu'elle m'a confessés ingénument tout à l'heure: de la haine avant de me connaître, de l'aversion jusqu'à ces derniers temps... et aujourd'hui un peu d'estime. Cela doit me suffire! Elle n'en reste pas moins pressée de partir d'ici le plus tôt possible... Pardonnez-moi ce moment de faiblesse que vous êtes venue surprendre, ma mère, continua Claude d'un ton plus calme; elle m'a fait ses adieux... et la pensée de ce départ, de cette absence sans retour peut-être, ainsi qu'elle me l'a bien donné à entendre, m'a brisé le cœur.

- Oui, je comprends, murmura Mme de Treuze. Pauvre chère Rita! Quel vide dans cette maison lorsqu'elle n'y sera plus! Elle est si bonne! c'est un cœur d'or. Elle aurait pu nous garder rancune pour cet abandon dans lequel nous l'avons laissée durant de si longues années; elle n'a su, au contraire, que nous donner des témoignages d'affection. Quand je pense à son dévouement pendant ma maladie, à ces mille attentions délicates dont elle m'entourait constamment, je fais comme vous, mon fils; je pleure! l'idée de la perdre m'est intolérable... Je m'y étais attachée si profondément à cette enfant! Et pourquoi veut-elle ainsi partir? Sa résolution de nous quitter est pour moi une véritable énigme; je n'ose même plus lui en parler, car elle a une façon de me regarder de ses grands yeux noirs qui me bouleverse!... puis elle se détourne ou se sauve pour me cacher ses larmes. C'est étrange! on croirait qu'en partant elle obéit à un ordre mystérieux qu'elle ne veut ni ne peut dévoiler à personne, mais dont elle souffre autant, sinon plus que nous-mêmes. Le colonel en est au désespoir! Il a tout fait pour essayer de la fléchir, de la faire revenir sur sa décision... Vaines tentatives! toujours même réponse: «Oncle Tim, je vous

Quant à Claude, il s'était levé et arpentait

10.000 BOITES GRATUITES

sont distribuées pendant les 4 semaines prochaines

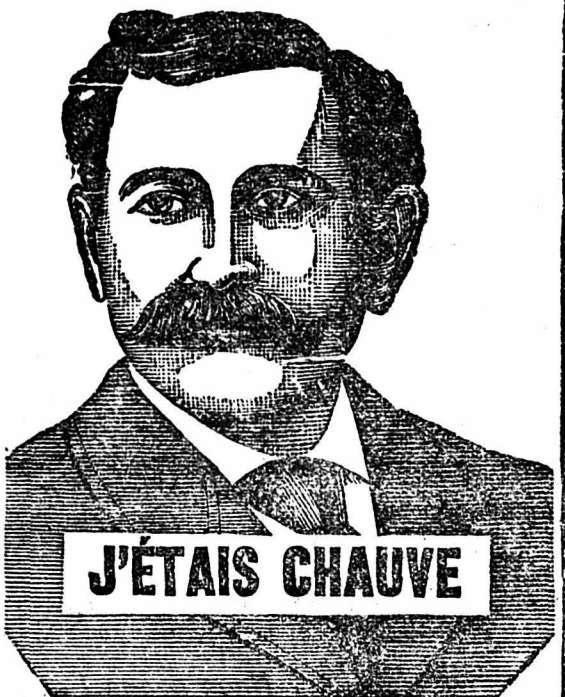
Une offre exceptionnelle aux Lecteurs

de la « Feuille d'Avis »

Je ne vous demande pas de dépenser de l'argent pour vous assurer que ma pomme vous fera repousser les cheveux ou en arrêtera la chute : au contraire, je vous donne le moyen de la mettre à l'épreuve, sans rien payer. Quand vous aurez acquis par votre expérience personnelle, la conviction que la pomme est efficace, vous pourrez en acheter en toute connaissance de cause.

Une Carte postale suffira

Si vous m'écrivez une carte postale, en indiquant le nom de ce journal, je vous enverrai une boîte échantillon de ma préparation. Prière d'écrire lisiblement et tout au long. Toutes commandes seront expédiées franco de port.



J'ÉTAIS CHAUVÉ

JOHN CRAVEN-BURLEIGH

Expédition 78 PARIS, Rue Saint-Honoré, 255.

AVIS DIVERS

Marché-concours de bétail de boucherie

à la Maladière, le 5 avril 1906

Ouvert au public après les travaux du jury, environ à 11 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Entrée : 50 centimes

N. J. Maurizi-Gillieron
Maîtres de musique et de français
RUE LOUIS FAVRE 17, NEUCHÂTEL

Prendent en pension de jeunes étudiants de l'Ecole de Commerce. Bonne vie de famille. Surveillance attentive. Beau pension de conversation. Musique.

Prix de pension 110 fr. par mois.

On parle trois langues : français, allemand et italien.

Ville de Neuchâtel

Ecole supérieure de Jeunes filles et classes spéciales de français

Ouverture de l'année scolaire 1906/1907, le jeudi 19 avril. Inscriptions le mercredi 18 avril, à 2 heures, au Nouveau Collège des Terreaux. — Pour renseignements et programmes, s'adresser au Directeur de l'école, Dr J. PARIS.

Pour le 1er mai 1906, on demande à emprunter 30.000 fr., contre hypothèque en premier rang d'un grand domaine, au Val-de-Ruz. Garantie excellente et sans aucun risque quelconque. Taux d'emprunt 4%. S'adresser Etude Guyot, notaire, à Boudevilliers, qui renseignera.

JEUNE HOMME

de 18 ans cherche pension chez un négociant de Neuchâtel auquel il pourrait être utile entre ses heures d'école. Offres à Erwin Schneider, Oberdorf (Bâle-Campagne).

Ed. MATTHEY

american dentist
de retour
Consultations de 11-12 h.

J. ED. BOITEL

Médecin-Dentiste
de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 6 h.
Pour consultations : de 11 h. à 12 h. (dimanche excepté)
6, faubourg de l'Hôpital

LE FOYER

— GRAND'RUE 6, 3^e étage — est ouvert aux jeunes filles tous les soirs et le dimanche après midi.

en supplie, n'insistez pas davantage... je ne puis rester il faut que je m'en aille! Et la pauvre mignonne semble si faible! ses joues pâles et se creusent de plus en plus, le matin surtout, elle fait pitié avec ses yeux battus, ses traits tirés. N'avez-vous pas remarqué aussi, comme je l'ai fait maintes fois moi-même, la tristesse mortelle qui se lit sur son visage et paraît l'accabler, lorsqu'elle ne se sait pas observée? Assurément, cette enfant a un secret, et ce secret la fait souffrir, la rend malade...

— Jusqu'à ce qu'il la tue peut-être, acheva le docteur à voix basse.
— La mère et le fils restèrent quelques instants silencieux.
— Mine de Treuze se leva enfin et possant doucement sa main sur l'épaule de Claude toujours affaissé :
— Du courage, mon fils, dit-elle de sa voix tendre et grave. Il est tard et vos malades doivent vous attendre; ne les laissez pas languir. En soulageant la souffrance des autres, on oublie la sienne.
— Le docteur était déjà debout, honteux de sa faiblesse. Il jeta un long regard d'admiration sur le noble visage calme de sa mère dont les traits pâles et creusés portaient les traces de bien des douleurs. Se penchant, il déposa un baiser respectueux sur la blanche main qui avait pansé tant de blessures. Et il sortit, le cœur plein d'une tendresse ardente pour celle dont il était si fier d'être le fils.
— Lorsque ce jour-là, dans le courant de l'après-midi, le colonel entra dans l'appartement de Rita, où il pénétrait à tous moments sans crier gare, comme en pays conquis, il la trouva écrivain à son petit bureau en bois de rose, aux incrustations de cuivre.
— Tu écris encore, fille? s'écria-t-il, de sa voix de stentor. Mais tu écris toujours! A quel ça peut-il servir d'écrire ainsi toute la journée et pour toi toute seule? Vraiment, les

femmes de nos jours ont de drôles d'idées! Qu'on écrive à des amis ou à des fournisseurs, passe encore! Mais qu'on gâche du papier pour ce que tu appelles si pompeusement ton « journal », vrai, ça me renverse! Si tu me le laisses lire au moins! Mais benigne! Made-moiselle pousse les hauts cris lorsqu'on veut y toucher. « Oh! ça, oncle Tim, c'est sacré! c'est ma confession! personne n'a le droit d'y jeter les yeux. » Elle est bien bonne! alors, à quoi cela sert-il? tu n'as pas besoin d'écrire ce que tu sais, si ce n'est pas pour le faire savoir aux autres. Tiens! veux-tu que je te dise? eh! bien, c'est du temps perdu! Si tu as des confidences à faire, ton vieux confesseur est là! et, s'il en reste après lui, tu peux t'ouvrir aussi à l'icône Tim, va! il ne trahira pas ta confiance! et il y prendra plus d'intérêt que ce grand cahier sur lequel tu griffonnes constamment! Il a le don de m'enrager ce bouquin-là! Allons, laisse-le là aujourd'hui; viens m'aider à coller mes dernières photographies; que je puisse mettre tout en ordre avant ce fameux voyage en Italie, dont la date avance terriblement! Tu verras que j'y laisserai mes vieux os dans ce pays du macaroni.
— L'oncle Tim roula une cigarette pendant que la jeune fille mettait sa jaquette et son chapeau, pour satisfaire à sa demande. Tout en la regardant s'apprêter, il ne pouvait encore s'empêcher de marmotter entre ses dents contre le « journal » en question.
— M'est avis que si l'on pouvait jeter les yeux sur tout ce barbouillage, on y verrait bien sûr le secret de la petite. Mais, pas moyen de le chiper! elle le serre avec plus de soins qu'on n'en met pour les diamants de la couronne!

Le colonel avait raison: le secret de Rita était là tout entier dans ces pages couvertes de l'écriture fine de la jeune fille. C'était son seul confident ce petit cahier où elle venait chaque jour verser le trop plein de son cœur



Méd.-Dentiste

L. AUFRANC-HOFMANN

en dessous de la gare de Corcelles

présente l'honorable public qu'il sera chaque vendredi après midi chez

M^{me} MEYLAN, Beaux-Arts 9

Prix modérés
Travail soigné. Extraction sans douleur
Pester Ungarische Commercial-Bank
à BUDAPEST

Tirage du 26 mars dernier, en présence d'un notaire public royal et suivant les formalités prescrites par la loi, et dont la liste complète a été publiée le 1^{er} avril courant dans le journal officiel Wiener Zeitung et dans le Deutschen Reichs- und königlich preussischen Staatsanzeiger, le 4 avril.

Les obligations communales de la Pester. Ungarischen Commercial-Bank
de 4% au pair
de 4% avec 10% de prime
4% avec 5% de prime
seront remboursées le 1^{er} octobre 1906.

On peut se procurer gratuitement des listes de tirage à l'ins-titution soussignée, ainsi que chez tous les banquiers et agents de change importants de la Suisse et de l'étranger. Aux mêmes places se trouvent aussi les prospectus détaillés, et on y peut trouver sans déduction de frais, les coupons échus et les titres sortis au tirage.

TENNIS

de Saint-Nicolas

Pour renseignements et abonnements s'adresser à M. Bourgeois, pharmacien

Travaux en tous genres

à l'imprimerie de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

CONFÉRENCES

données par Em. PERRET sur les Classiques du XVII^{me} siècle
LA 3^{me} CONFÉRENCE aura lieu vendredi 6 avril, à 7 heures du soir.

Billets: 2 fr. 50, une entrée 1 fr. — Corps enseignant et élèves des classes communales, moitié prix. En vente chez M. Barbelet, concierge, et à l'entrée de la salle.

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

TOURNEE ANDRÉE MÉGARD
MONTCHARMONT, impresario
Bureaux à 7 h. 1/2 Rideau à 8 h.
LUNDI 9 AVRIL 1906

Le grand succès actuel du Théâtre du Gymnase

CES MESSIEURS

Comédie nouvelle en 5 actes de M. GEORGES ANGEY
Pièce interdite par la censure, puis autorisée par décret ministériel.
NOTA. — Le spectacle sera terminé avant minuit.
La location est ouverte au magasin W. SANDOZ.

"ANTIOKA,"

Mission romande

Un envoi, destiné aux stations de Valdezia, de Prétoria et de Johannesburg, sera expédié en Afrique au commencement d'Avril par la société de dames l'« Antioka ». Les personnes qui voudraient y joindre quelques objets (vêtements, petites provisions de ménage, mercerie, livres, papeterie) pour les familles des missionnaires et les missionnaires auxiliaires, peuvent les remettre, jusqu'au 7 Avril, rue du Pommier 12, rez-de-chaussée, porte à gauche.
Prière d'ajouter 25 cent. par 100 grammes pour le port des objets destinés à Valdezia, 20 cent. pour Prétoria et Johannesburg.

M^{me} DONZÉ

ECLUSE 1, au 1^{er} étage
se recommandant à la classe ouvrière pour le lavage de linge à la maison

Casino Beau-Séjour

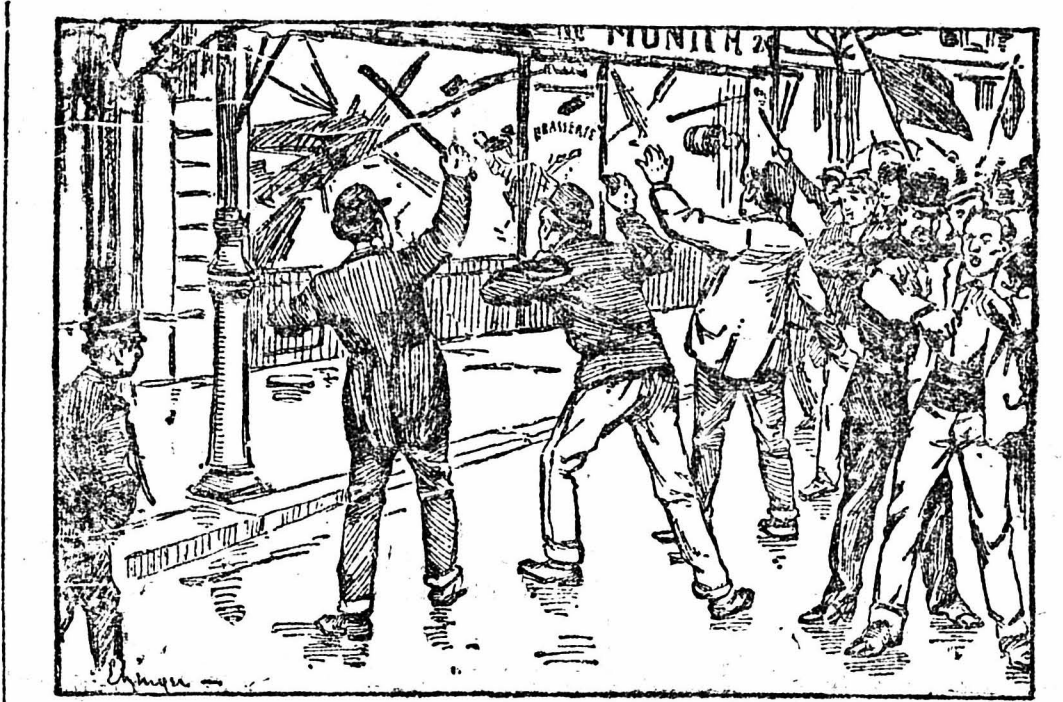
Samedi 7 avril 1906

BAL ANNUEL

offert par la Société
"l'Amitié" de NEUCHÂTEL
à ses membres honoraires, passifs et aux amis de la Société.

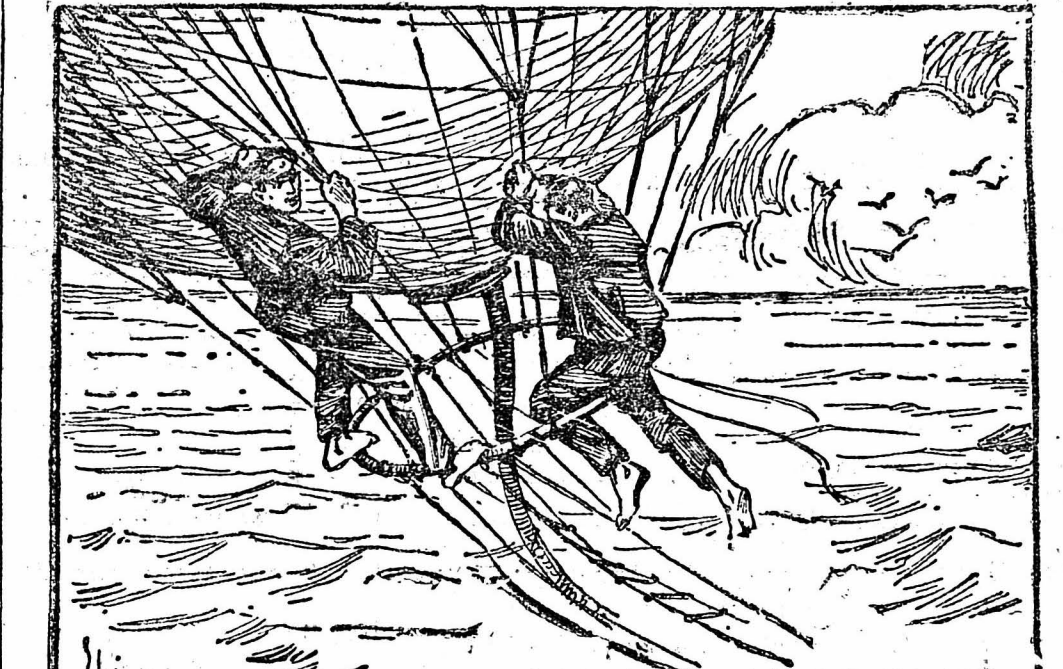
(A cette occasion inauguration d'une bannière offerte par un groupe de dames de la ville.)
N.-B. — Les amis de la Société qui désirent assister à ce bal, peuvent se procurer des cartes d'entrée gratuitement auprès des membres actifs.
Le Comité.

LES GARÇONS DE CAFÉ DE TOLON EN GRÈVE



Les garçons de café veulent suivre l'exemple des mineurs. A Toulon ils se sont mis en grève. En dépit du mauvais temps, ils parcourent la ville depuis quatre jours, drapeau rouge en tête et se livrent à de bruyantes manifestations. La police et la gendarmerie ont fort à faire pour tenir en respect les manifestants.
Une dernière entrevue avec les patrons n'ayant pas donné de résultats, les grévistes se sont rassemblés devant les deux principales brasseries de la ville dont ils ont brisé les glaces. Un médecin des troupes coloniales a été blessé assez grièvement. Le porte-drapeau, laissant son emblème s'est précipité tête baissée sur le commissaire central; il a été aussitôt arrêté.
De nouvelles et graves scènes de désordres se sont produites dans la soirée de dimanche. Malgré la surveillance de la police, les garçons de café ont ouvert le rideau de fer de la brasserie de Munich et ont blessé les consommateurs. Un ouvrier a reçu sur la tête un coup de serrie de revolver.
L'émotion est vive; le bruit court que les employés de tram et ceux de gaz vont faire grève par solidarité pour les garçons de café. Il est certain qu'ils ne trouveront pas les mêmes sympathies que les mineurs de Lens.
Un gréviste a été tué au cours des manifestations dans la nuit de dimanche à Toulon. C'est un nommé Jean Brunet, âgé de 21 ans, né à Perpignan qui était venu dans la journée pour se joindre à ses camarades grévistes.

La traversée en ballon de la Baltique par deux soldats du génie allemands



socialiste-démocrate, ils n'ont que faire de leur droit de vote puisque leurs partis ne peuvent constituer ouvertement et que les seuls députés qu'ils voudraient envoyer siéger à Saint-Petersbourg, sont arrêtés ou peut-être en train de siéger dans des régions plus tranquilles!

Le parti constitutionnel-démocrate (ou de la liberté populaire) semble dès maintenant vouloir prendre le dessus. Chaque jour lui amène de nouvelles adhésions, aux dépens de l'Alliance du 17/30 octobre. Celui-ci « parti monarchard » par excellence, après avoir navigué de gauche à droite, semble vouloir revenir vers la gauche. Néanmoins on le considère encore comme partisan et soutien de l'autocratie.

Les troubles que l'on prévoyait à Moscou, n'ont jusqu'ici pas éclaté. Quelques coups de feu par-ci par-là, et c'est tout. La ville regorge de troupes, il doit y avoir au moins dix soldats pour un révolutionnaire à la condition, bien entendu, que les soldats eux-mêmes ne soient pas révolutionnaires.
M. Doubassoff, notre général-gouverneur a une drôle de façon de tranquilliser les gens. Pendant qu'il exhorte la population au calme assurant qu'aucuns troubles ne sont à craindre, lui de son côté fait entourer son rouge palais d'une magnifique barricade genre... décembre! Derrière cette barricade, des cosaques, devant, des gendarmes, M. Doubassoff sans doute craint des... boîtes à surprises!

A Moscou, non moins que dans le reste de la Russie, l'exécution de Schmidt a provoqué un mouvement d'horreur et de dégoût. Les dévies de beaucoup d'établissements d'instruction se sont mis en grève pour protester contre cette exécution et pour honorer la mémoire du défunt. Plusieurs meetings ont été tenus, où le nom de Schmidt a été longuement acclamé comme celui d'un héros, et celui du vice-amiral Tschouchnine hué comme celui d'un bourreau. Une pétition monstrueuse, englobant tout l'empire et demandant l'abolition de la peine de mort, se couvre de centaines de mille signatures. Le seul journal moscovite les « Rouskie Viédomosti » en a recueilli plus de 15,000 en quelques jours.

Malgré la désorganisation générale qui règne en Russie, la colonie suisse, elle, trouve moyen d'organiser quelque chose de bien.
Hier dimanche à eu lieu, dans les salles du Slaviansky Bazar le (premier hôtel de Moscou), une vente en faveur du bon suisse et des pauvres de la paroisse réformée de Moscou.
Le succès a été complet. Le bénéfice se monte à environ 8000 fr. Personne ne s'attendait à un aussi brillant résultat dans un moment si peu calme.
Dire qu'il y a encore des gens pour affirmer qu'en Russie, il n'y a plus d'argent! De 3

heures à 7 heures ce fut un défilé interrompu d'acheteurs (et quels acheteurs!) devant les étalages les plus variés. Il y avait de tout; les produits suisses, comme de juste, tenaient une place d'honneur. Depuis les soieries de Zurich et les broderies de Saint-Gall jusqu'au fromage d'Entlebuch et d'Emmenthal, rien ne manquait.

Gouverneurs et gouvernantes avaient fait une réclame intense dans leurs cercles respectifs. Aussi pendant quatre heures a-t-on vu défilé la « fleur du public moscovite ».

Tous ces gens-là faisaient preuve d'un bon cœur et d'un désintéressement admirables. Telle dame achète pour sept roubles un objet quelconque, elle donne en paiement un billet de 10 roubles et passe plus loin, abandonnant à la vendeuse, et les trois roubles qui lui reviennent et l'objet acheté qui se revendra une seconde fois.

Le buffet lui aussi fit de bonnes affaires, desservi qu'il était par de gracieuses gouvernantes rouges et blanches. Là, également les acheteurs sérieux ne manquaient pas. A noter en passant le bon mot d'une Neuchâteloise. Une dame appartenant à la plus haute noblesse de Moscou, demanda une tasse de thé, un biscuit, puis paye au moyen d'une pièce d'or de 10 roubles. Notre Neuchâteloise, en vendeuse honnête, veut rendre... mais la dame, un sourire sur les lèvres, de lui dire: — Pas la peine, Mademoiselle, gardez cela, votre thé était si bon.

Notre compatriote, avec sa plus gracieuse révérence: — Merci, Madame, vous êtes comme ma théâtre! — Comment donc? — Oui, Madame, toutes deux remplies de bonté (bon thé).

La « Feuille d'Avis de Neuchâtel » a publié dans son numéro du 14 mars, la traduction d'une lettre qu'avait adressée au journal « Rous » Mlle Spiridonowa, détenue dans la prison de Tamboff, pour attentat sur la personne du conseiller Loujensky.

L'affaire a été jugée le samedi 11/24 mars à Tamboff, à huis-clos. Le journal « Pouth » de Moscou a réussi à se procurer les détails de la procès et les a publiés dans son numéro du 13/26 courant. Aussitôt tous les numéros de ce journal furent cotés et le journal suspendu. La police toutefois est arrivée un peu tard, beaucoup de numéros avaient déjà été mis en vente. La Russie entière connaît maintenant le dénouement de cette triste affaire.

Mlle Spiridonowa était défendue par deux avocats, qui tous deux prononcèrent de brillants plaidoyers. Deux médecins qui soignèrent l'accusée, firent leur déposition en demandant la punition des brutes qui avaient fait de cette jeune fille une infirme. L'accusée, à plusieurs reprises, prend la parole. Chacun de ses mots est souligné par des gestes énergiques. Elle confirme avoir commis le crime avec préméditation, remplissant le mandat qui lui avait été confié par le comité socialiste-révolutionnaire. La conclusion du procureur fut courte mais bonne; il accordait des circonstances atténuantes.

Malgré cela le tribunal condamne l'accusée à la peine de mort par pendaison. Mlle Spiridonowa écoute avec calme la sentence, puis elle se lève, son visage dénote une énergie et un courage indomptable; s'adressant aux juges, elle leur dit, d'une voix vibrante: — Regardez autour de vous, juges, où apercevez-vous des gens heureux et contents? Nulle part, n'est-ce pas, il n'y en a point! Ceux-là même vers lesquels se tourne momentanément le triomphe, ne sont pas gai; ce triomphe se change en tristesse; ils savent que ce même triomphe touche à sa fin, que ce n'est plus seulement par des gémissements que les opprimés demandent un autre régime. Vous pouvez tuer mon corps, mais vous ne pouvez tuer ma croyance. Vous pouvez me vouer aux plus affreux supplices, j'ai déjà tout enduré. Je n'ai pas peur de la mort, elle m'est douce.

Le temps du bonheur, le temps de la liberté pour tous va commencer, le peuple va entrer dans une ère nouvelle de vérité et de bon droit, où fraternité, égalité et liberté seront autre chose que de vains mots.
Pour une cause si belle et si noble, il m'est doux de donner ma vie. J'ai dit.

Le journal « Pouth » ajoute: — Le tribunal militaire envoie une nouvelle victime à l'échafaud. Une enfant est condamnée à la peine de mort au moment même où d'un bout de l'empire à l'autre s'élevaient des vagues de protestations populaires contre la peine de mort.

Ce même tribunal envoie une femme à la potence à la minute même où il est clair pour tous, que cette politique insensée de répression va prendre fin prochainement. La nation exige à haute voix maintenant, la fin d'un système d'étrangers et d'exécuteurs.
La réaction voulait un nouveau cadavre; elle n'en avait donc pas assez? On croirait qu'elle veut se construire des fondements solides avec des ossements humains, et, levant bien haut l'étendard de la mort, vouloir régner sur les cimetières.
Protestations, prières, cris, pleurs, plaintes et gémissements ne servent à rien. La réaction est aveugle, elle est muette. La réaction délaie la voix d'un peuple implorant la liberté.
Les vifs détails de l'affaire Spiridonowa en font une affaire exceptionnelle. Nous sommes cependant habitués maintenant à ne plus nous étonner de rien.

Le tempérament enthousiaste de cette jeune amie n'a pu vaincre une ignominie si profondément inerustée. Croyez-vous peut-être que s'il eût existé chez nous la moindre brille d'équité et de justice cette jeune fille eût été la main sur son semblable? Non, elle aurait travaillé courageusement, mais paisiblement dans son parti.
Lisez ses fières paroles, prononcées devant ses juges, vous entendrez là la voix d'une Russie nouvelle qui naît dans les tourments.
Nous avons cru qu'on ne mériterait pas jusqu'à la potence, celle qui a enduré les mauvais traitements d'hommes sans âme et sans honte, dans le goût de Idanoff et l'officier Awramoff. Le tribunal militaire en a jugé autrement.

Et bien quoi, tuez la Spiridonowa! Elle ne craint pas la mort, elle vous l'a dit. Mais s'avez-vous que c'est la fille du peuple russe qui — en martyre — marche à l'échafaud. Un prochain jugement attend ses bourreaux.
P. K.

On offre à vendre, faute d'emploi et de favorables conditions, un solide

break

neuf à six places. - A la même adresse environ 3000 kilos foin de 1^{re} qualité. Convientrait spécialement pour chevaux. S'adresser sous n. 3312 N. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Vient de paraître: Cartes postales illustrées à l'occasion de la Lutte antiabsinthique. En vente partout. E. BEVELER impr. edit. 1143000. La Chaux-de-Fonds

On offre à vendre deux bouffis à choix sur trois, âgés de deux ans et demi, sachant travailler au joug et au collier, excellent marchandise. S'adresser à Constant Cuche, au Pâquier (Val-de-Ruz).

A vendre deux vitrines à casiers pour magasin. S'adresser chez M. Buggia, magasin agricole, Ecluse 29.

OFFICE D'OPTIQUE PERRET-PÉTER 9 - Epaveurs - 9. Pince-nez "SPORT" à la fois le plus stable et le plus élégant. Verres à double foyer "CONSERVES". GARDE-VUE. Exécution prompte et à bas prix de toute ordonnance d'opticien. Service consciencieux et capable. ATELIER DE RÉPARATIONS.

Fabrique d'horlogerie GEORGES-JULES SANDOZ Léopold Robert 46 LA CHAUX-DE-FONDS. Montres soignées et garanties. CHRONOMÈTRES Répétitions - Chronographes. BULLETINS D'OBSERVATOIRES. Prix modérés. Envois à choix.

Zwiebacks hygiéniques "SINGER" Produit sans rival. Recommandé par les médecins aux mamans, enfants, personnes faibles d'estomac. En vente chez Henri Gacond, Rodolphe Luscher, Porret-Ecouyer, H.-L. Otz fils, Auvierier.

PLUS D'ASTHME! Guérison immédiate. Récompenses: Cent mille francs, médailles d'or et d'argent et hors concours. Renseignements gratuits et franco. Ecrire au Dr Cléry, 53, boulevard Saint-Martin, PARIS.

Le plus beau choix de CHAUSSURES se trouve à la HALLE aux CHAUSSURES rue de l'Hôpital 18 Th. Fauconnet-Nicoud

Pension-Café de tempérance est à remettre, au centre de la ville, pour raison de santé. Étude Brauen, notaire, Trésor 5.

DEM. A ACHETER LIBRAIRIE Delachaux & Niestlé S.A. NEUCHÂTEL. Nous cherchons d'occasion: Neuchâtel pittoresque. Première partie: Vignoble par Ph. Godet et Chiffelle.

LIBRAIRIE Delachaux & Niestlé S.A. NEUCHÂTEL. Nous cherchons d'occasion: Neuchâtel pittoresque. Première partie: Vignoble par Ph. Godet et Chiffelle. Prière d'envoyer offres et volume à la Librairie Delachaux & Niestlé, 4, rue de l'Hôpital.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel est un organe de publicité de 1^{er} ordre.

Brasserie Gambrinus Mercredi et Jeudi 4 et 5 avril Grand Concert de Bienfaisance

par la TROUPE NEUCHÂTELOISE en faveur des sinistrés de Courrières Venez tous!! C'est votre devoir! Venez tous!!

AVIS DIVERS

Une famille honorable, habitant une ville de la Suisse allemande, prendrait en

Pension

deux jeunes garçons ou jeunes filles, désirant apprendre l'allemand. Ecoles secondaires à disposition; vie de famille assurée; prix de pension modéré. Pour renseignements, s'adresser à M^{me} V. Jacot-Müller, Coffrane.

AVIS

Le soussigné informe le public qu'il ne reconnaît et ne paiera plus aucune dette contractée par sa femme, dame

Clotilde BONNY-MURSET Neuchâtel, le 2 avril 1906. Henri BONNY cordonnier

MARIAGE

Un homme d'un certain âge, veuf et possédant petite fortune, épouserait demoiselle ou dame, aussi un certain âge et petite fortune ou un commerce. La personne disposée à s'unir est priée de donner son adresse aux initiales C.G.W. poste restante, succursale, La Chaux-de-Fonds.

PENSION

Dans une petite famille honnête, 10 minutes d'une station de chemin de fer de la ligne Borthoud-Thoune, on recevrait des jeunes filles désirant apprendre la langue allemande. Maison bien installée dans situation saine et tranquille, vaste jardin, pavillons, etc. Soins affectueux. Bonnes écoles primaires et secondaires. Leçons de piano dans la maison. Références à disposition. Offres sous chiffres d'1. 2075 Y. Haasenstein & Vogler, Berne. D. Lx 238

Mme A. Savigny, Genève

FUSTIERIE I Consultations... Pensionnaires... Maladies des dames Sage-femme

jeunes filles

désirant apprendre l'allemand; leçons de piano et occasion d'apprendre le service de table. Petite pension serait demandée. S'adresser à M^{me} Thommen, Kurhaus Waldegg, Rickenbach, Bâle-Campagne.

Eglise indépendante

Salle moyenne du bâtiment des conférences MERCREDI 4 AVRIL 1906 à 8 h. du soir

Soirée Familiale

Le sujet de l'entretien Les sociétés d'activité chrétienne dans l'Eglise sera introduit par M. le pasteur SAUVIN de Genève

La famille BURCKHARDT à Serrières remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au grand deuil qui vient de la frapper. Serrières, le 3 avril 1906.

Madame Max RÖTHLISBERGER, Monsieur et Madame Edmond RÖTHLISBERGER et Monsieur et Madame William RÖTHLISBERGER remercient bien vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Madame Max RÖTHLISBERGER, Monsieur et Madame Edmond RÖTHLISBERGER et Monsieur et Madame William RÖTHLISBERGER remercient bien vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Madame Max RÖTHLISBERGER, Monsieur et Madame Edmond RÖTHLISBERGER et Monsieur et Madame William RÖTHLISBERGER remercient bien vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Madame Max RÖTHLISBERGER, Monsieur et Madame Edmond RÖTHLISBERGER et Monsieur et Madame William RÖTHLISBERGER remercient bien vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Madame Max RÖTHLISBERGER, Monsieur et Madame Edmond RÖTHLISBERGER et Monsieur et Madame William RÖTHLISBERGER remercient bien vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Madame Max RÖTHLISBERGER, Monsieur et Madame Edmond RÖTHLISBERGER et Monsieur et Madame William RÖTHLISBERGER remercient bien vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Madame Max RÖTHLISBERGER, Monsieur et Madame Edmond RÖTHLISBERGER et Monsieur et Madame William RÖTHLISBERGER remercient bien vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Madame Max RÖTHLISBERGER, Monsieur et Madame Edmond RÖTHLISBERGER et Monsieur et Madame William RÖTHLISBERGER remercient bien vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

pour tomber en frénésie. Un autre, dont les livres sacrés du bouddhisme obsédaient le délire, nous tendit avec un cri perçant une liasse de papiers noirs au crayon de caractères chinois admirablement tracés. Le plus farouche avait dispari sa langue maternelle: il ne parlait, il ne hurlait qu'en anglais. Les surveillants n'avaient point la rudesse qu'imprime au visage la présence perpétuelle du danger. Leur tenue et leurs manières étaient irréprochables; et leurs petites mains fermes n'eussent point étonné au bout des manches d'une sœur de charité.

Sauf les cellules où l'on emprisonnait les malades pendant leurs crises, la maison paraissait aussi ouverte, aussi peu gardée, aussi fragile que d'ordinaire les maisons japonaises. Mais, dans l'agencement et la combinaison de ses moindres pièces, des dispositions les plus minutieuses étaient prises contre les imprévus qui pouvaient s'y décliner. Les Japonais ont le génie du trompe-l'œil. Ils se plaisent à masquer leurs précautions sous un air de détachement ingénou. Ils accomplissent des tours de force avec des riens. Ils enfermaient les tempêtes dans des autres de papier.

LES DOTS... DE 1316 A 1800

Très curieux, ce chapitre des dots allouées aux femmes françaises, pendant plusieurs siècles, extrait de la «Revue des Deux-Mondes» sous la signature de M. d'Avenel:

La moyenne noble ou la bourgeoisie nous ramène à des chiffres tout différents: 25,000 francs sont, dans cette classe, la dot maximum d'une fille, considérée, dans sa ville ou sa province comme un bon parti; la plupart ont de 8 à 10,000 francs, et beaucoup se marient avec moins de 2000 fr. Le «châtelain», - gouverneur du château, - de Montmirey prend pour femme (1816) une suivante de la Dauphine de Viennois, qui possède une dot de 320 francs. Aux XIV^e et XV^e siècles, dans le Midi, 500 francs étaient un capital très sortable pour les filles de marchands, «mères de métier et autres petits citadins. On y joignait un lit «garni», c'est-à-dire une couverture, 50 livres de plume et quatre ou six draps de toile. Les parents fournissaient aussi les habits de la noce et faisaient les frais, parfois fort onéreux, du repas qui l'accompagnait: dans l'un, on dépense 80 fr. pour la viande, tandis que l'on ne donnait à la mariée que 750 fr.

Ces chiffres augmentèrent dans la deuxième moitié du XVI^e siècle; la classe des patrons, des fonctionnaires, des gens de justice s'élevèrent, et enrichirent, tandis que le prolétariat, le simple peuple s'appauvriissait de moitié par la baisse des salaires. L'ouvrier ne fait guère de contrat de mariage; la matière lui manque. L'apport de la mariée, dans l'un de ceux que nous possédons, consiste en un âne et une robe de cadis gris, le tout évalué 130 fr.

Mais il se trouve, au temps de la Ligue, nombre de femmes de maîtres-tanneurs, lisseurs et cordonniers, de patrons-jardiniers et chaussetiers, avec 1000 et 2000 fr.; des femmes de boulangers et drapiers avec 3000 et 5000 fr. de dot. Un notaire, un avocat épousent des filles qui leur apportent 7000 à 15,000 fr., et la fille du lieutenant au présidial de Nîmes, en 1593, reçoit en mariage 52,000 fr.

Certes, les dots ne sont pas tant; elles ne nous révèlent pas la totalité des fortunes, mais elles nous fournissent des renseignements précieux par leur comparaison entre elles, à chaque époque, et avec les dots correspondantes d'aujourd'hui.

Aux temps modernes où les roitelets, maîtres d'un ou deux départements, ont été remplacés au point de vue de la richesse par des officiers de finance, maîtres d'une ou deux dizaines de millions, et par des seigneurs de cour, titulaires d'une pension sur le Trésor, les chiffres ont beaucoup haussé. Le «plus gros mariage» de Paris, à la fin du XVI^e siècle, avait été celui de la fille du président Jeannin avec 420,000 fr. de dot; au milieu du XVII^e, la fille du chancelier Séguier en reçut 1,500,000. L'écart entre ces deux sommes permet de mesurer l'ascension récente de la noblesse de robe. De pareilles dots sont inconnues dans la noblesse d'épée: Mlle de Montmorency-Bouteville, sœur du futur maréchal de Luxembourg reçut 750,000 fr.; le maréchal de Roquelaure donna à sa fille, mariée au comte de La Vauguyon, 640,000 fr. et le maréchal de Châtillon donna à la sienne 500,000 fr. en la mariant au comte d'Haddington, de la maison de Hamilton. Telles sont les plus favorisées. Bien rares encore sont les dots de 300,000 fr. comme celle de Mlle de Montespau, femme du maréchal d'Albret, et même de 235,000 fr., comme celle dont est pourvue la fille du maréchal de Thémines, épouse de J. de Gontaut.

Au contraire on rencontre fréquemment, dans les meilleures familles, aux XVII^e et XVIII^e siècles, des dots de 50,000 à 20,000 fr. Les filles qui les apportent semblent des partis très sortables: telle est Mlle de Nesmond, qui épousa un capitaine au régiment de Piémont; telles sont les demoiselles de Ludres, qui reçoivent 26,000 fr. en 1747. Mlle de Melleville, apportant au vicomte de Rochechouart 13,000 fr. en mariage, est pauvre en égard à son milieu; mais, dans la haute bourgeoisie, le même apport qui, de nos jours, inspirerait du dédain, semblait, il y a cent cinquante ans, fort convenable. 30,000 fr. «pour un homme comme moi», dit un notaire de grande ville en parlant de la dot de sa femme, «cela est beaucoup». En effet, les femmes d'avocats, de procureurs entrent en ménage avec 6000 à 8000 fr., souvent moins. Une dot de 100,000 fr., on en parle dans la province; et tel banquier, qui avait donné 32,000 fr. à sa fille aînée, est regardé comme un Crépus parce qu'il octroie, dix-sept ans après, à la cadette, après s'être grandement enrichi, une dot de 325,000 fr., la plus grosse que j'aie notée parmi cette catégorie sociale.

SUISSE

G. F. F. - Le Conseil fédéral a accepté avec remerciements pour les services rendus la démission sollicitée par M. Léopold Dubois pour le 30 septembre de cette année, de ses fonctions à la direction générale des C.F.F. BERNE. - Mardi matin, le Grand Conseil a commencé la discussion générale sur le décret relatif au traitement des fonctionnaires et employés de l'Etat. Les trois rapporteurs ont recommandé l'entrée en matière sur le projet commun de la commission et du gouvernement. M. Durrenmatt a proposé de ne pas entrer en matière et de renvoyer le projet au Conseil d'Etat en l'invitant à présenter au Grand Conseil bernois un projet de loi sur cette question. Cette proposition a été combattue par M. Gustave Müller.

Les prud'hommes devant le Tribunal fédéral. - Le 16 août 1905, le tribunal du groupe I des conseils de prud'hommes de Vevey condamnait M. Auguste Boulenaz, entrepreneur à Vevey, à payer à Luigi Cressini, ouvrier maçon, actuellement à Paris, une somme de 10 fr., pour solde de compte, et une indemnité supplémentaire, soit dépens, de 10 francs.

M. Auguste Boulenaz recourut au Tribunal fédéral pour violation de l'art. 4 de la constitution fédérale garantissant l'égalité des citoyens devant la loi, et de l'art. 2 de la constitution vaudoise accordant la même garantie. Sur le rapport de M. Perrier, juge délégué, la cour de droit public du Tribunal fédéral a admis comme bien fondé le recours de M. Boulenaz, annulé le jugement du tribunal de prud'hommes de Vevey.

La cour fédérale a considéré notamment que le jugement prud'homme que de Vevey violait d'une manière flagrante la disposition de l'art. 64 de la loi vaudoise du 26 novembre 1888 sur les conseils de prud'hommes, qui prévoit que «la procédure devant les Conseils de prud'hommes est gratuite»; que «les parties n'ont à payer que les frais d'affranchissement postal et les indemnités aux témoins»; et qu'il ne peut être alloué d'autres dépens.

En allouant, comme il l'a fait, une indemnité de 10 fr. à titre de dépens, à Cressini, le tribunal des prud'hommes de Vevey a commis un déni de justice, et son jugement doit être cassé.

La grève cas de force majeure. - L'Union suisse des arts et métiers vient d'adresser à tous les gouvernements cantonaux et aux administrations communales une circulaire qui soulève un point intéressant.

Il s'agit d'obtenir que, dans les contrats de louage d'ouvrage, la grève soit reconnue comme cas de force majeure. Le Conseil d'Etat du canton de Zurich a déjà répondu négativement à une demande dans ce sens des entrepreneurs zuricois.

SOLEURE - Un triste drame de famille s'est déroulé samedi dernier à Biezwil. Rentrant vers minuit la tête un peu échauffée, du cabaret M. F. J. Fink, agriculteur et boucher, prit très mal les reproches de sa femme et se mit à la battre jusqu'à ce qu'elle ne donnât plus signe de vie. Convaincu qu'il l'avait tuée, Fink alla dans la cuisine et se pendit. Lorsque sa femme revint de son évanouissement, elle trouva son mari à l'état de cadavre.

SCHAFFHOUSE. - Le clergé catholique schaffhousois s'efforce depuis longtemps de fonder une église catholique à Neuchâten, quoique le nombre des fidèles ne soit pas si considérable pour que l'église existante à Schaffhouse ne suffise plus. Les catholiques de Schaffhouse et de Neuchâten ne se recrutent d'ailleurs que très peu parmi les habitants du pays. Ce sont pour la plupart des Italiens.

Ces jours derniers, la société fondée pour la construction d'une nouvelle église s'adressa au Conseil d'Etat, le priant de permettre une loterie de 300,000 lots dans ce but. Vu la situation actuelle, qui ne démontre pas suffisamment la nécessité d'une nouvelle église, le Conseil d'Etat a refusé l'autorisation demandée.

ZURICH. - On a constaté samedi matin à l'hôpital de Zurich un cas de méningite infectieuse chez un enfant de dix ans. Le diagnostic a été confirmé par l'analyse bactériologique du Dr Silberschmid. Des mesures de prophylaxie ont été prises à l'hôpital.

La direction de la fabrique de machines d'Elkhon vient de décider de donner le samedi après midi de libre à ses seize cents ouvriers. Le nombre d'heures de travail se trouve ainsi être réduit de soixante à cinquante-sept heures par semaine. En même temps, la direction a élevé les salaires de deux, trois et quatre centimes de l'heure, de façon à compenser pour les ouvriers la perte qui résulterait pour eux de la réduction des heures de travail.

La fabrique Sulzer a pris une mesure analogue. BALE. - Le comité d'action pour le referendum contre la loi fédérale sur le contrôle des denrées alimentaires a déjà réuni environ 55,000 signatures, dont 8000 provenant des cantons de Genève, Vaud et Valais. La loi sera soumise ainsi au vote populaire.

GRISONS. - Le maître verrier Schobloch, partait l'autre samedi de Lindau avec un ami, se rendant dans les montagnes des Grisons pour faire du ski. Les deux hommes passèrent la nuit à Valzeina et se mirent en marche, en ski, le dimanche matin. Arrivés sur la hauteur du Hochwang, les ascensionnistes se séparèrent: l'un voulant continuer, tandis que Schobloch tenait à rentrer chez lui. Mais, arrivé dans une gorge, il se laissa gagner par la beauté du site, chercha un sentier et fut surpris à la nuit. Aucun abri; Schobloch s'était égaré; pour ne pas s'endormir et ne pas geler, Schobloch mit en pratique tout ce qu'il savait de gymnastique, afin de maintenir son corps à une température normale. A l'aube du

lundi, il dut remonter la gorge, descendit dans une seconde où il ne trouva point d'issue non plus.

Remontant encore, il crut en trouver une, mais son espérance ne fut pas de longue durée. Le ciel s'était obscurci; la neige se mit à tomber avec rage, en ouragan; il était quatre heures de l'après-midi. Schobloch exténué, rassembla ses forces, atteignit encore une quatrième gorge, dans laquelle il passa une seconde nuit d'angoisse sous les étoiles. De 8 h. du soir à 5 h. du matin, Schobloch travailla, en enfonçant la pointe de ses skis dans la neige et à l'aide de son bâton, à se tirer de sa dangereuse position sur la pente abrupte.

Le moindre moment de repos l'aurait endormi et conduit à la mort. Schobloch décrit cette nuit comme un terrible combat sans répit entre la vie et le trépas. Enfin, le mardi matin, arrivé sur la hauteur, l'alpiniste remarqua des perches dans la neige, indiquant un chemin. Il était sauvé. Cependant, il était si affaibli qu'il n'atteignit la localité de Furna que le soir à sept heures.

Trois jours sans manger, deux nuits à la belle étoile, dans la neige, par un froid terrible, c'est un bel exemple d'énergie et de force physique. Schobloch ne tentera pas, sans doute, de renouveler son record dangereux.

CANTON

Notariat. - Le Conseil d'Etat a décerné le brevet de notaire à M. Henri-Edouard Châtel, des Bayards, à La Chaux-de-Fonds, et à M. Alphonse-Auguste Blanc, de Travers, à La Chaux-de-Fonds.

Enseignement secondaire. - Le Conseil d'Etat a décerné le brevet spécial pour l'enseignement de la musique vocale dans les écoles secondaires et industrielles à M. Charles-Virgile Zellveger, originaire de Schwilbrunn (Appenzell-Ext.) à La Chaux-de-Fonds.

Inspection du bétail. - Le Conseil d'Etat a nommé M. Ch. Jeanneret, à Travers, aux fonctions d'inspecteur-suppléant du bétail du Cercle des Montagnes de Travers, en remplacement de M. Ulysse Jeanneret-Monnet, décédé.

Voir la suite des nouvelles à la page six

Un nom sur toutes les lèvres Pilules Pink

Le nom des pilules Pink est sur toutes les lèvres, et cela est très naturel. Songez aux nombreuses guérisons qu'elles ont données. Songez à la satisfaction éprouvée par tous ceux qui, après avoir essayé quantité de médicaments, étaient en fin de compte toujours aussi malades et qui, après avoir pris les pilules Pink, ont retrouvé une bonne santé sur laquelle ils ne comptaient plus. Le nom des Pilules Pink est sur toutes les lèvres, comme pourrait l'être celui d'un grand médecin qui aurait eu la faculté de pouvoir soigner et soulager les habitants de toute la Suisse. Le nom des pilules Pink est sur toutes les lèvres, particulièrement en ce moment.

On entend souvent ce dialogue: «- Voyons, mon ami, vous qui êtes toujours en parfaite santé, vous sur qui l'âge semble n'avoir aucune prise, dites-moi votre secret. - Mon secret? La cure de printemps que je fais régulièrement tous les ans avec les pilules Pink. Je les prends pendant quelques semaines, j'y puis des ressources que je saug et que je ne puis plus. Je me mets en bonne santé jusqu'à l'automne prochain. Au printemps prochain je recommencerai et j'espère recommencer ainsi longtemps encore.

Faites, vous aussi, votre cure de printemps avec les pilules Pink. Vous ne pouvez vous imaginer tout le bien que vous en ressentirez. Il vous semblera qu'un nouveau sang coule dans vos veines, qu'une nouvelle ève se répand dans votre organisme. Les douleurs les plus tenaces, les maux de tête, les migraines, la mauvaise saison seront éliminés par les voies naturelles, grâce au bon fonctionnement des reins, du foie, de l'intestin. Ces impuretés doivent être éliminées par ces organes, elles ne doivent pas sortir par la peau. Les personnes qui ont à la figure ou sur les mains de l'eczéma, des dartres, celles qui ont des rougeurs, des furoncles, ces personnes certainement n'éliment pas.

Vous ne pouvez trouver un meilleur traitement pour l'amélioration de votre état général. Le traitement convient à tous le monde. Il n'est contraire à aucun tempérament, il fait du bien à tous les tempéraments. Il est aussi favorable aux enfants, filles et garçons, qu'aux adultes et aux personnes âgées. Nous savons ce que valent les pilules Pink.

Leurs reins, leur foie, leur intestin fonctionnent mal, et ces personnes n'ont certainement pas fait la cure des pilules Pink. La cure des pilules Pink ne vous donne pas un soulagement momentané. Le bon effet de cette cure persiste et vous permet de supporter sans fatigue la longue période déprimante des chaleurs. Les pilules Pink donnent du sang, elles donnent l'appétit, elles favorisent les digestions, tonifient le système nerveux.

Nous voyons mieux que quiconque, par les lettres que nous recevons, combien est grande la quantité de personnes à qui les pilules Pink ont fait du bien. Nous ne pouvons vous faire un meilleur souhait que de vous voir commencent ce traitement bienfaisant, et nous sommes certains que lorsque vous l'aurez commencé, vous demanderez de vous-même à le continuer.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt MM. Cartier et Jorin, droguistes, Genève, au prix de 3 fr. 50 la boîte, 19 fr. les six boîtes, franco.

En Ca To

rouement tarbo et sont guéris le plus sûrement par les Tablettes Wybert, rafraichissantes, expectorantes, calmant la soif. Seulement en boîtes à 1 fr. dans toutes les pharmacies. Chaque boîte doit porter la marque déposée: «Aigle avec violon»

DES ENFANTS DÉLICATS

éprouvés par l'étude ou entravés dans leur développement, comme aussi des adultes de tout âge, anémiques, surmenés, épuisés, se sentent faibles, facilement excités. font usage avec grand succès du fortifiant Hématogène de D. HONNELL. L'appétit se réveille, les forces intellectuelles et physiques reviennent promptement, tout le système nerveux se fortifie. Il importe d'exiger expressément le véritable Hématogène de D. HONNELL, et de ne pas se laisser imposer l'une des nombreuses imitations.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariage Jean-Auguste Harsch, ferblantier, Bernols, à Neuveville, et Berthe-Eugénie-Joséphine Juvet, ménagère, Neuchâteloise, à Neuchâtel.

Naisances

31 mars. Charles-Eugène, à Charles-Eugène Perret, horloger, et à Pauline-Joséphine née Vogt. 1^{er} avril. Samuel-Jean-Pierre-Henri, à Auguste-Justin Jaques, secrétaire de mission, à Paris, et à Elisabeth née Jacot. 1^{er}. Elisabeth, à Jules-Alexis Vuillommet, manoeuvre, et à Marie née Pahud. 1^{er}. William-Adrien, à Emile-Alphonse Calame, agriculteur, et à Marie-Madeleine née Dünzer. 1^{er}. Willy, à Antoine Muller, journalier, et à Caroline née Schluchter.

Décès 1^{er}. Christine-Dorothee Schaub née Conradi, sans profession, Bâloise, née le 24 mai 1839.

POLITIQUE

La conférence d'Algésiras

Le correspondant du «Daily Chronicle» à Tanger dit que le sultan a annoncé qu'il convoquera une assemblée des notables pour examiner les décisions prises par la conférence d'Algésiras et qu'il agira conformément à l'avis de cette assemblée.

Un télégramme du ministre des affaires étrangères de France, répondant à une demande de M. Revoil, annonce que le gouvernement nomme M. Regnaud deuxième délégué avec les pouvoirs, comme tel, de signer avec M. Revoil l'acte général de la conférence, pour reconnaître l'activité qu'il a montrée constamment pendant les travaux de la conférence. Le «Berliner Tageblatt» et plusieurs autres journaux font ressortir l'importance du droit acquis par l'Allemagne de faire atterrir un câble au Maroc.

Russie

La nouvelle que des manifestations dirigées contre les Juifs se préparent sur plusieurs points de l'empire étant parvenue à Saint-Petersbourg, le «Vestnik» s'est adressé à l'autorité la plus compétente pour savoir quelle part de vérité cette information pouvait contenir. Il a été répondu au représentant du «Vestnik» que les cercles gouvernementaux sont convaincus qu'il est impossible que des désordres de ce genre se produisent, les mesures les plus énergiques étant prises pour les prévenir. Sur l'ordre du comte Witte, le ministre de l'intérieur a adressé dimanche une circulaire aux gouverneurs des provinces dont la population est en partie juive. Si des désordres se produisaient malgré les dispositions prises, les autorités locales seraient rendues responsables et livrées à la justice.

Les élections se sont faites à Saint-Petersbourg dans le plus grand calme. 60 % des électeurs y ont participé. Le directeur de la «Rouss» a été arrêté pour avoir publié dans ce journal une parodie rimée du «Pater noster».

Royaume-Uni

M. Will Thorne, au nom du parti ouvrier, déposera aux Communes un projet de loi proposant la nationalisation des mines, canaux, chemins de fer et tramways. Ce projet de loi, qui vient d'être publié, est en trois articles.

1. Octroi au Local Government Board des pouvoirs nécessaires pour l'acquisition des mines, canaux et chemins de fer. 2. Octroi au Local Government Board des pouvoirs nécessaires pour mettre ces propriétés ainsi acquises en exploitation et les donner à bail. 3. Prendre les mesures nécessaires pour que ces dites propriétés ne retombent pas dans le domaine privé.

Les clauses du projet prévoient son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1907 et qu'avant le 1^{er} mai de la même année toute personne ou compagnie visée par la loi fasse la déclaration de valeur de la propriété nationalisable. Dans les cinq ans qui suivront la promulgation de la loi, le Local Government Board aura faculté d'achat. Le Local Government Board, pour se créer les ressources nécessaires à ces achats, pourrait émettre des Consolidés ou créer des bons portant intérêt à 3 % ou un autre intérêt suivant avis du gouverneur de la Banque d'Angleterre.

ETRANGER

Grève à Fiume. - Les ouvriers du port sont en grève. Les patrons ont avisé qu'ils formeraient leurs établissements si la grève n'avait pas pris fin mercredi.

Offre généreuse. - Le maire de Biarritz a écrit au préfet du Pas-de-Calais pour lui offrir de recevoir, au nom de ses concitoyens, pendant leur convalescence, les treize mineurs sauvés, chacun accompagné d'une personne de sa famille. Tous seraient complètement défrayés et pourraient ainsi jouir de tous les privilèges du climat.

Le maire ajoute que c'est la tradition de la fraternité humaine qui lui dicte cette conduite envers les victimes du travail. Les mineurs pourraient profiter de cette offre, aussitôt que les médecins autoriseraient le voyage, et le corps médical de Biarritz sera entièrement à leur disposition.

Brutalités militaires. - La cour militaire de Dresde vient de juger une affaire de brigades qui prouve que les cas de brutalités entre soldats, avoués récemment au Reichstag par le ministre de la guerre, ne se produisent pas seulement dans l'armée prussienne.

Sept soldats du 2^e hussards saxon, en garnison à Grimsa, avaient condamné un conscrit à recevoir 30 coups de ceinturon sur la chair vive. Après ce supplice, ils l'avaient relâché en lui annonçant qu'ils recommenceraient le soir même. Epouvanté, le soldat martyrisé était traîné jusqu'au grenier de l'écurie et s'y était pendu. La cour militaire a condamné ces brutes à des peines variant entre cinq mois et deux semaines d'emprisonnement.

MAISON DE FOUS JAPONAISE

M. André Bellissent continue dans la «Revue des Deux-Mondes» les charmants croquis qu'il a pris au Japon: voici qui est relatif à une maison de fous, là-bas:

A ce moment, notre hôte fut interrompu par l'horrible ramage qui, d'un coin de la maison, sembla se répéter dans tous les autres coins. Ce fut un charivari à penser que les cloisons allaient crever et le joli cottage s'écrouler sur nos têtes.

Notre hôte sourit, et, lorsque le calme se fut rétabli, il continua, le doigt tourné vers le corridor:

— Jadis, hier encore, quand ils étaient inoffensifs, on les laissait vaquer à leurs fantaisies, et personne ne tentait de les ramener à la raison. Mais quand ils étaient dangereux et qu'on ne les tuait pas en voulant les exorciser, on les ligotait et on les enfermait dans des tonneaux. J'ai vu cela. Notre peuple était pourtant très doux et de nature compatissante. Mais la douceur n'est qu'une petite lueur incertaine, vite éteinte sous l'ignorance et la superstition. Le gouvernement a bâti des hôpitaux. Moi, malgré mon inexpérience et ma faiblesse d'esprit, j'ai fondé cette maison pour y recevoir ceux dont les familles aisées ne désiraient pas qu'ils fussent traités à l'hôpital. Je ne cherche point à m'enrichir, et mes prix sont modestes: un yen, soixante-quinze sen, ou trente-cinq sen par jour... Excusez-moi de vous importuner si longtemps de mon bavardage, et permettez-moi de vous montrer mon établissement.

Il nous introduisit dans la salle des aliénés inoffensifs qui nous accueillirent avec une grande courtoisie et qui, bien entendu, me parurent les gens les plus sensés du monde. Je n'avais jamais franchi le seuil d'une salle

Travers. — Le Conseil d'Etat a ratifié la nomination faite par le Conseil communal de Travers, de M. Paul Bolteux-Montandon aux fonctions d'inspecteur des viandes et des boucheries de cette localité, en remplacement de M. Charles Delachaux, démissionnaire.

NEUCHÂTEL

Récital Maurice Calame. — «Celui qui n'a pas souffert, que sait-il? Ce mot revient à l'esprit de ceux qui, hier soir, ont assisté à la lecture des poésies du poète aveugle. Ils sont vraiment beaux, ces vers gémis, la plupart empreints d'une mélancolie résignée, mais où vibre pourtant un immortel espoir. Le programme de l'auteur est captivant, émouvant; sa poésie est précise et vraie; on sent qu'elle est vécue et que les accents passionnés qui parfois font vibrer sa lyre ne sont pas la recherche des beaux effets du versificateur en mal de louanges, mais bien le cri ardent et sincère d'un cœur naturellement poète.

On a beaucoup aimé et apprécié «Pourquoi? et «Souvenons-nous», ces deux poésies dans lesquelles M. C. laisse parler la souffrance d'une âme meurtrie d'aveugle, mais où il laisse aussi chanter sa confiance et sa foi.

Concert Gennaro Fabozzi. — L'artiste qui jouera sous peu devant le public neuchâtelois est un pianiste aveugle, qui possède, nous dit-on, une très rare habileté. Il joue avec beaucoup d'expression, avec une grande inspiration et son interprétation est vraiment irréprochable. Il se révèle aussi comme compositeur émérite et toute une onde de poésie coule de ses compositions très élégantes, originales et belles de technique.

Accident. — Hier matin un ouvrier communal travaillant à la construction de la route du Bois de l'Hôpital, au-dessus de la ville, est tombé d'une hauteur de quatre à cinq mètres sur un tas de pierres. Relevé avec plusieurs contusions, il fut conduit à l'hôpital par le brancard des Samaritains.

Dans reçus au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel, en faveur des victimes de la catastrophe de Courrières.

Anonyme de Saint-Blaise, 6 fr.; ditto, 2 fr.; ditto, 1 fr.; ditto, 1 fr. 50; ditto de Fresens, 2 fr. 75; L. M., 5 fr.; C. S., 10 fr.; F. M., 2 fr.; E. M., 2 fr.; P. E., 5 fr.; A. R., 2 fr.; un postillon, 5 fr.; quelques jeunes pensionnaires, 25 fr.; Société française: 2^{me} liste S. L., 65 fr.; 3^{me} liste Ed. Claire, 38 fr.; 4^{me} liste Langer, Saint-Aubin, 144 fr.; 5^{me} liste Claire, chapelier, 95 fr. 30. Total à ce jour, 1743 fr. 30.

L'EXPOSITION de l'Ecole gratuite de dessin professionnel et de modelage, AU COLLÈGE DE LA PROMENADE, du samedi 7 au lundi 9 avril 1906.

Il y a quelques années, c'était l'après-midi d'un dimanche de printemps, en parcourant les rues d'une vieille ville industrielle de la Bavière, notre attention fut attirée par des groupes de personnes, sans doute des familles entières, qui se dirigeaient vers un grand bâtiment massif, ayant l'aspect d'une caserne, et qui, en réalité, était une école. Sur le trottoir de la façade principale de l'édifice se dressait un poteau indicateur, aux couleurs nationales bavaroises, bleu et blanc, sur lequel on pouvait lire: «Arrêt du tram pendant l'exposition». Désirant nous rendre compte de ce qui attirait tant de monde, nous eûmes la satisfaction de constater qu'il s'agissait de l'exposition des dessins professionnels, exécutés pendant l'hiver, par les jeunes apprentis et ouvriers de l'antique cité allemande, chef-lieu de la Franconie.

Trouve-t-on à Neuchâtel le même intérêt de la population pour les travaux de nos jeunes gens, apprentis et ouvriers, qui viennent le soir dans les combles du collège des Terreaux, après une journée déjà bien remplie, pour s'instruire et pour dessiner? Nous n'en doutons pas. Rappelons aussi les exemples de ces sympathiques travailleurs qui arrivent par tous les temps, des localités circonvoisines, même de plus loin, et qui obtiennent à la clôture des cours la mention d'assiduité, décernée seulement lorsque aucune absence ne s'est produite pendant toute la durée de l'exercice. Cette année, exceptionnellement, l'exposition ne pourra être ouverte que pendant trois jours.

Dans le préau couvert du collège de la Promenade seront installés les travaux de dessin artistique, de dessin décoratif et de modelage; dans les salles adjacentes, le dessin géométrique, le dessin de construction, le dessin technique et de ferblanterie, enfin les planches du cours d'arpentage.

Ce qui caractérisera cette fois-ci l'exposition, ce sont les travaux de concours, rendus obligatoires pour tous les genres de dessin. Tous les élèves d'une même section sont tenus d'exécuter, dans un délai fixé à l'avance et sans aucun secours du maître, un même motif.

On remarquera aussi le caractère franchement professionnel de l'enseignement et surtout de l'enseignement technique. Les temps sont passés où l'on dessinait encore en vue de l'exposition, pour réjouir ou flatter les yeux des visiteurs. Les fameux lavis d'autrefois, parachevés et signalés, ne sont plus qu'un souvenir! On y a substitué des croquis à main levée, de modeste apparence et d'utilité évidente. N'importe-t-il pas qu'ils soient suffisants pour l'atelier, c'est-à-dire que d'après

ces croquis il soit possible de construire ou de fabriquer? Or en prenant pour devise: l'utile avant l'agréable, l'élève qui dessine est appelé à réfléchir; l'effort intellectuel qu'on lui propose devient un facteur non moins important que son habileté manuelle, et il n'exclut en aucune façon le fini consciencieux et rationnel qui sera toujours fort apprécié.

Comme d'habitude, les visiteurs s'arrêteront volontiers devant les travaux de dessin artistique dirigés avec distinction par M. le professeur W. Racine (section supérieure). Des séries d'études d'après le modèle vivant et d'après la photographie seront exposées, de même de jolies perspectives d'observation d'objets usuels. Dans un rapport officiel concernant une exposition de l'Ecole de dessin professionnel, un expert fédéral écrivait récemment: «C'est le dessin artistique qui a fourni les meilleurs travaux. Dans cette branche le canton de Neuchâtel est certainement supérieur à tous les autres cantons».

Les travaux de dessin décoratif des élèves de M. J. Nofaier n'offriront pas moins d'intérêt et seront remarqués avec prédilection. Des frises en pendentif, un panneau peint à l'huile, style Louis XVI, plusieurs compositions et projets réservent d'agréables surprises et feront honneur au professeur et à ses élèves.

Le modelage sera représenté par des études de plantes d'après moulage sur nature et par quelques figures. M. G. Lavanchy ayant actuellement, sauf une exception, des élèves de première année, s'applique à leur apprendre à manier la terre et à considérer la forme plutôt que la surface.

L'Ecole de dessin professionnel a en outre l'avantage de pouvoir compter sur des architectes, des ingénieurs et des collaborateurs dévoués qui enseignent le dessin de construction, le dessin technique et de ferblanterie, le dessin géométrique et l'arpentage. Signalons spécialement l'attention du public les travaux des élèves de MM. R. Convert, E. Blatner, F. Ortlieb. Que de choses à voir et à méditer! Ces branches d'enseignement forment sans doute l'objet d'un rapport spécial dû à une plume autorisée. Remarquables aussi sont les sujets de concours. Mentionnons au hasard ceux de dessin technique (section inférieure). M. J. Beauverd a remis à ses élèves l'élevation d'un appareil de fixation avec mission d'en établir par rotation et rabattement, le plan soit la projection horizontale, et de placer convenablement les côtes. Il s'ensuit que la plupart des travaux de ces jeunes dessinateurs auraient, dans un atelier, une utilité immédiate car ils seraient susceptibles de servir de base à la construction mécanique, ce qui est précisément le but du dessin technique.

En géométrie, M. le professeur Nicolet allègre, comme l'an passé, un grand nombre de travaux et fera voir, en épreuves, de séduisantes perspectives. Les résultats graphiques du récent cours d'arpentage, confié à M. P. Konrad, et dont on entend dire beaucoup de bien, seront reçus favorablement par le public visiteur. Ce cours est complété par des exercices pratiques sur le terrain pendant la saison d'été. Les élèves ont ainsi l'occasion de s'initier à l'emploi des instruments et d'entreprendre maints travaux dont l'utilité n'échappera à personne. Qu'il nous soit permis d'exprimer au corps enseignant de l'Ecole gratuite de dessin professionnel et de modelage, et au directeur, M. E. Le Grand Roy, des remerciements sincères pour leur constante préoccupation de donner aux apprentis et jeunes artisans neuchâtelois et suisses, des connaissances indispensables à leur perfectionnement artistique et industriel.

L.-E. M.

POLITIQUE

La loi sur les fabriques

La Société des arts et métiers de Coire, après avoir entendu un rapport de M. Boos-Jegher, a pris la résolution suivante: «Pensant que la loi sur les fabriques ne répondra jamais aux besoins de l'industrie et de la manufacture, la Société repousse toute extension de la loi sur les fabriques aux petits métiers, et appuie énergiquement l'élaboration d'une loi fédérale sur les arts et métiers qui donnerait satisfaction aux besoins des artisans et à ceux des ouvriers de l'industrie».

Les Fêtes du Simplon

Dans une séance spéciale, qui a eu lieu mardi après midi, le Conseil fédéral a définitivement arrêté les fêtes d'inauguration du Simplon.

La réception du roi d'Italie à Brigue aura lieu le 19 mai. Le roi sera accompagné de sa maison civile et militaire et de plusieurs ministres. Il sera reçu par le Conseil fédéral, accompagné des hauts fonctionnaires du département politique et de la chancellerie fédérale, les délégués des C. F. F. et des services techniques de la ligne du Simplon, de quelques officiers supérieurs, parmi lesquels le colonel Bühlmann, commandant du IV^e corps d'armée, et du colonel Fama, commandant de la défense du Bas-Valais. Le service d'honneur sera fait par des troupes de différentes armes, un bataillon d'infanterie valaisanne, un escadron de guides et un détachement de la garde des forêts de Saint-Maurice. Les salves seront tirées par des canons nouveau modèle.

Après le déjeuner offert par le Conseil fédéral à Brigue, le roi et les membres du Conseil repartiront vers trois heures pour Domodossola, où aura lieu un dîner offert par le roi.

Les véritables fêtes auront lieu du 28 mai au vendredi 1^{er} juin. Le programme des fêtes sur le territoire italien prévoit deux jours à Milan, avec lunch offert par le comité de l'exposition, banquet de la municipalité de Milan, banquet offert par la colonie suisse; soirée de gala à la Scala, etc. Le programme prévoit en outre des fêtes à Gènes, mais le Conseil fédé-

ral ne pourra sans doute s'y rendre, la session des Chambres fédérales s'ouvrant le 4 ou le 5 juin.

L'affaire Fisch

Dans sa séance de mardi matin, le Conseil fédéral s'est occupé de l'affaire Fisch. Il a décidé de demander au colonel sa démission de ses fonctions d'officier d'état-major au département militaire.

Il se confirme que l'ambassadeur de France à Berne a présenté des observations au sujet de la conférence faite à Schaffhouse par le colonel Fisch. M. Müller, conseiller fédéral, a répondu à l'ambassadeur en exprimant ses regrets de cet incident, auquel le département militaire et le Conseil fédéral sont complètement étrangers.

A la Chambre italienne

A la Chambre, le sous-secrétaire d'Etat aux travaux publics, répondant à une question du député Fiamberti, a exposé les difficultés et les désavantages d'une réduction ultérieure du tarif des chemins de fer pour les blés exportés des ports italiens en Suisse.

En Russie

Des wagons-poste faisant partie d'un train venant de Tachkent ont été pillés dans une région inhabitée. On croit qu'une somme considérable d'argent a été volée. Deux employés ont été tués.

On dément de source officielle les bruits répandus ces derniers jours concernant des troubles et des collisions entre les marins et les cosaques à Vladivostok.

Les wagons-postes des trains de la ligne de Saint-Petersbourg-Moscou sont accompagnés de gendarmes armés de carabines pour prévenir des attaques.

A Lodz, les autorités font garder les banques par la troupe.

A Libau des agitateurs ont essayé de provoquer la grève générale des fabriques métallurgiques et de ateliers de railways mais sans succès.

A la Chambre française

Interpellation Basly sur la catastrophe de Courrières

A la Chambre, après le dépôt par M. Fleury-Rovaria d'un projet relatif aux établissements antituberculeux, M. Basly développe son interpellation sur les responsabilités engagées dans la catastrophe de Courrières. Il accuse la compagnie de négligence. Au lieu de remonter les vieux bois, elle les a fait porter dans une galerie abandonnée. L'incendie s'est déclaré dans ces tas de bois et non dans les masses de charbon.

M. Basly répète que la compagnie n'a pas pris les mesures nécessaires pour l'extinction de l'incendie.

M. Basly insiste sur les fautes qu'il reproche aux ingénieurs des mines de Courrières. Si on avait fait un puits d'aérage, la catastrophe eût été évitée. Il se plaint aussi que l'on ne tienne pas compte des avis des délégués mineurs et critique le recrutement des ingénieurs. Les ingénieurs ont encouru de graves reproches. Trois jours après la catastrophe, ils déclarèrent qu'il n'y avait plus de vivants dans la mine. Immédiatement, un délégué mineur protesta avec véhémence.

L'orateur déplore les souffrances qu'ont endurées les survivants. A l'heure actuelle, toutes les hypothèses sont permises. Peut-être y a-t-il encore des vivants. Mais il y a une chose certaine: pour renverser un courant d'air, on a bouché un puits. Un délégué mineur a pu dire que c'était un crime, car il y avait certainement des mineurs au fond de ce puits. Il serait scandaleux si la justice, qui est si sévère pour les malheureux qui volent un morceau de pain, ne punissait pas les grands criminels. M. Basly dépose un ordre du jour.

MM. Lasies et Millevoys

M. Lasies, auteur d'une deuxième interpellation, ajoute que les responsabilités du contrôle de l'Etat lui paraissent considérables, car celui-ci a cherché à sauver les mines avant les mineurs. Il demande donc que toutes les responsabilités soient établies.

M. Millevoys déclare que les critiques de M. Basly sont fondées et il s'attaque à son tour aux compagnies et à l'inspecteur général. Il attend les explications du ministre.

Discours de M. Bouveri

M. Bouveri accuse la compagnie d'égoïsme et d'imprévoyance. Il dit que les ingénieurs ont refusé d'entendre le délégué Simon, qui proposait d'éteindre l'incendie qui couvait au pied de la veine. A Courrières, on n'a pensé qu'au dividende.

L'orateur critique la manière dont les réparations étaient faites dans les galeries. Les événements, dit-il, ont malheureusement donné raison aux mineurs contre les savants ingénieurs. Le contrôle de l'Etat, toujours favorable aux compagnies, n'assure jamais la sécurité des ouvriers.

M. Bouveri dépose un ordre du jour disant qu'aussitôt les résultats de l'enquête connus, la concession minière sera retirée à la compagnie concessionnaire, s'il est reconnu que la catastrophe n'est due qu'à sa négligence, et exploitée par l'Etat.

Il invite le gouvernement à déposer un projet tendant à l'exploitation de toutes les mines par l'Etat et à faire appliquer la loi sur la sécurité des mineurs.

M. Dron dit que la Chambre sera prochainement saisie de toutes les dépositions faites devant sa commission.

La réponse de M. Barthou

M. Barthou, ministre des travaux publics, déclare qu'il ne peut fournir toutes les explications. Toutes les sanctions et toutes les pénalités qui apparaîtront nécessaires à la suite de l'enquête seront prises par le gouvernement. Si l'action des mineurs résultant de la loi a été entravée, toutes les sanctions seront prises.

M. Jaurès: «Ce n'est pas la violence qu'on leur oppose, mais le dédain.»

M. Barthou: «Je n'y peux mieux répondre qu'en les associant à toutes les enquêtes et en leur témoignant toute ma confiance.»

Dix jours après la catastrophe, j'ai reçu le rapport de l'ingénieur désigné par M. Gauthier, disant que la compagnie devait être mise en demeure de reprendre les opérations de sauvetage.

L'enquête a déjà démontré l'insuffisance du matériel et du personnel de la compagnie. J'ai donné des instructions pour que des sanctions soient prises. Les rapports sur l'aérage engagent la responsabilité de la compagnie.

L'orateur dit qu'il demandera le vote rapide de la loi sur la salubrité et l'hygiène des ouvriers, en suspend devant le Sénat.

Le ministre prend ensuite la défense du contrôle de l'Etat, qui, dit-il, fait régulièrement la visite des mines. Il rend hommage au courage et au sang-froid des survivants et leur envoie son témoignage d'admiration. Il ne peut s'associer aux paroles de M. Lasies que les ingénieurs du contrôle ont cherché à sauver la mine avant les mineurs. Pendant deux ou trois jours, les ingénieurs de la compagnie et de l'Etat ont fait tout ce qui était possible pour chercher à sauver tous ceux qui pouvaient être vivants au fond de la mine. Puis les ingénieurs ont eu le tort de croire qu'il n'y avait plus de survivants. L'orateur rend hommage au délégué Simon qui a sauvé dix-sept de ses camarades. Une commission d'enquête est nommée. Elle offre toutes les garanties d'impartialité. Le ministre a donc confiance d'avoir rempli son devoir. Il demande à la Chambre de témoigner la confiance dans laquelle il puisera la force de rechercher les responsabilités et d'appliquer toutes les sanctions légitimes.

Les ordres du jour

MM. Chaussier, Muteau et Villejean déposent un ordre du jour approuvant les déclarations du gouvernement et ainsi conçu: La Chambre, confiante dans la fermeté du gouvernement pour rechercher toutes les responsabilités, passe à l'ordre du jour.

M. Doumer lit ensuite les ordres du jour de MM. Basly et Bouveri.

M. Barthou déclare que l'heure n'est pas encore venue d'adopter l'ordre du jour Bouveri, pour lequel M. Jaurès se déclare favorable.

Le ministre déclare que le gouvernement accepte l'ordre du jour Muteau.

Cet ordre du jour est adopté à l'unanimité de 542 votants.

Demande d'amnistie

Après le vote sur l'interpellation Basly, la Chambre reprend la discussion de son ordre du jour.

M. P. Constant regrette que le gouvernement n'ait pas pris l'initiative d'une amnistie générale après les récents jugements des conseils de guerre, et en fait la proposition. Il demande l'urgence et la discussion.

Le gouvernement accepte l'urgence, mais demande le rejet de la proposition.

M. Sarrien déclare que, si cette proposition était acceptée, le gouvernement, qui est responsable de la paix à l'intérieur du pays, laisserait à d'autres le soin de gouverner.

L'urgence et la discussion immédiate sont ordonnées. M. P. Constant proteste contre les paroles du ministre. Il insiste sur les injustices dont sont victimes les antimilitaristes.

M. Sembat dit que l'amnistie générale s'impose.

Le gouvernement demande à la Chambre de ne pas passer à la discussion des articles. Il pose la question de confiance.

Le passage à la discussion est repoussé par 356 voix contre 198.

M. Viollette dit qu'il est scandaleux de constater l'impunité des officiers de Nantes et la sévérité de certains conseils de guerre contre les soldats. Il demande la grâce pour le plus grand nombre de soldats possible.

M. Etienne, ministre de la guerre, constate que l'acquiescement des officiers a soulevé une douloureuse impression. La bienveillance du ministre ne fera pas défaut aux soldats et aux sous-officiers, mais le ministre aura le souci de la discipline. L'incident est clos.

La Chambre fixe ensuite son ordre du jour pour demain, et la séance est levée.

Au Sénat français

Le Sénat vote sans débat deux projets de résolution réglant le budget du Sénat de 1905 et fixant ce budget pour 1906.

Après une suspension pour permettre à la commission du repos hebdomadaire, qui vient d'entendre M. Doumerque, d'apporter ses conclusions au Sénat, la séance est reprise à 3 h. 30. Les articles un et deux de la loi sur le repos hebdomadaire, fixant l'obligation d'un repos hebdomadaire de 24 heures au moins et établissant que ce repos devra avoir lieu de préférence le dimanche ou du dimanche à midi au lundi à midi, sont adoptés.

Les articles 2 bis et 4 ayant trait aux dispenses d'application de la loi et à la suspension du repos hebdomadaire dans le cas de travaux urgents sont adoptés.

L'article 3 énumérant un certain nombre de cas d'exception est renvoyé à la commission. La séance est ensuite levée.

Nouvelles diverses

Le duel en Allemagne. — On mande de Breslau, que l'un des fils du ministre de la justice, Karl Beseler, réfractaire, a été condamné à quatre mois de forteresse pour s'être battu en duel, au pistolet, le 26 novembre dernier. Son adversaire avait déjà été condamné par la cour martiale à trois mois et demi de forteresse. Le duel n'avait pas eu de résultat.

Les grèves du Nord. — Mardi matin, le chômage a commencé à Marles. Il est complet à Nœux, Lens, Liévin et Meurchin. On compte 43,619 grévistes et 10,607 mineurs au travail. D'après une enquête sur les actes de vio-

lence commis lundi à Harnes, plusieurs arrestations ont été opérées. Les grévistes mécontents manifestent bruyamment. Le service d'ordre a été renforcé en prévision de troubles.

A Nœux, des charges de cavalerie ont dispersé les patrouilles de grévistes qui opéraient sur Bruay.

La grève des mineurs américains. — Les compagnies des mines de charbon bitumineux, qui occupent environ 100,000 ouvriers, ont établi une nouvelle échelle de salaires, de sorte que toute crainte de grève paraît écartée.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'avis de Neuchâtel)

En Hongrie

Budapest, 4. — Le roi a accepté la démission du ministre de la justice Langi et a nommé à sa place le procureur supérieur Gustave Gégus.

Les élections à la Douma

Saint-Petersbourg, 4. — Quoique le résultat précis des élections de dimanche à la Douma ne soit pas encore publié, les informations puisées à bonne source constatent une victoire générale éclatante du parti constitutionnel-démocratique.

La conférence de la paix

Francfort, 4. — On télégraphie de la Haye à la «Gazette de Francfort»: La Russie a remis aux puissances le programme de la deuxième conférence de la paix projetée pour la deuxième quinzaine de juillet.

La Tripolitaine

Rome, 4. — A la Chambre, répondant à une question, le sous-secrétaire aux affaires étrangères a déclaré que la nouvelle suivant laquelle l'Allemagne aurait obtenu de la Porte une concession spéciale pour la pêche des sponges et aurait organisé une mission scientifique en Tripolitaine, est dénuée de tout fondement.

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

le Journal le plus répandu en ville, au vignoble et dans le reste du canton, comme aussi dans les contrées avoisinantes, procuré aux annonces toute la publicité désirée.

PRIX MODÉRÉS. CONDITIONS AVANTAGEUSES pour tout ordre important et répété.

Avis aux abonnés

Les personnes dont l'abonnement expire le 31 mars sont priées de le renouveler. — Tous les bureaux de poste effectuent des abonnements de 3 mois dès le 1^{er} avril.

Dès le 7 avril, nous prélèverons en remboursement par la poste le montant de toutes les quittances non retirées à notre bureau à cette date (ville et extérieur).

MONUMENTS FUNÉRAIRES E. RUSCONI (S.A.) NEUCHÂTEL. Rabais important sur les monuments en magasin. PRIÈRE DE VISITER.

MONUMENTS FUNÉRAIRES ALBERT CUSTOR Neuchâtel (Maladière) Téléphone 347 - Maison fondée en 1851 - Téléphone 347. Albums, modèles et devis à disposition.

Monsieur et Madame Alfred Grandjean-Perrin et leurs enfants, à Bevaix, Monsieur et Madame Arthur Grandjean-Perrin et leurs enfants, à Saint-Sulpice, Monsieur Arnold Grandjean, Madame et Monsieur Paul Routot-Grandjean et leurs enfants, à Bevaix, ainsi que les familles Grandjean, Mollier, Tiembart-Mellier, Jampon-Mollier et Thibaud-Mellier ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de Madame LOUISE GRANDJEAN-MELLIER.

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui, après une longue et pénible maladie, dans sa 74^{me} année.

Bevaix, 3 avril 1906. Je suis avec toi, dit l'Eternel, pour te délivrer. Jér. XXX, 11.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Bevaix, jeudi 5 courant, à 4 heures après midi. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Mesdemoiselles Laure, Anna et Marie Huguenin, Monsieur Alfred Huguenin, à Boudry, Madame et Monsieur Sirailli, pasteur, et leurs enfants, à Hittau, Madame et Monsieur Wagner, pasteur, et leurs enfants, à Aigle, Monsieur et Madame Huguenin-Martenet, Monsieur Edouard Martenet, à Boudry, et leurs parents à Saint-Gall, Bâle et Hérissau, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur chère mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, Madame Elise HUGUENIN-ENGVILLER.

décédée aujourd'hui 2 avril 1906, à 2 heures du matin, après une très courte mais pénible maladie.

Boudry, le 2 avril 1906. Les détroissements de mon cœur se sont augmentés, délivrez-moi de mesangoisses. Psaume 25, v. 17.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 4 avril, à 4 heures après midi. Domicile mortuaire: rue des Moulins, Boudry.

Monsieur et Madame Fritz Schaub et leurs enfants, à Prangins, Monsieur Gustave Schaub, à Neuchâtel, Madame Hilbrecht et ses enfants, Madame Hartung et ses enfants, à Cassel, Monsieur et Madame Charles Danmeyer-Schaub et leurs enfants, à Bâle, Monsieur Auguste Wittwer, Monsieur et Madame Julia Mauler-Wittwer et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Haussner, à Cassel, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et parente, Madame CHRISTIANE SCHAUB-CONRADI.

quo Dieu a rappelée à lui, dimanche 1^{er} avril, à 7 heures du soir, après une pénible maladie, dans sa 67^{me} année. Neuchâtel, 2 avril 1906. L'Eternel est mon berger. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 4 courant, à 4 heures après midi. Domicile mortuaire: Chemin des Pavés 9. On ne reçoit pas.

Messieurs les membres de l'Union commerciale et de l'Association des Vieux Unionistes sont informés du décès de Madame Christiane SCHAUB-CONRADI.

mère de leur collègue et ami Monsieur Gustave Schaub, membre honoraire, et priés d'assister à un ensevelissement qui aura lieu mercredi 4 courant, à 4 heures. Domicile mortuaire: Chemin des Pavés 9.

Banque Cantonale Neuchâteloise

Caisses ouvertes de 8 h. 3/4 à midi, de 2 à 5 h., et le samedi soir de 9 à 11 h., pour les versements sur livrets d'épargne.

Nous recevons, sans frais, à nos guichets, jusqu'au 12 avril à 5 heures du soir, les demandes: 1^o de conversion d'obligations 3 1/2 0/0 Jura - Berne - Lucerne 1889 et 3 1/2 0/0 Brünig 1889 en obligations 3 1/2 0/0 des Chemins Fédéraux, au cours de 98,75 0/0; 2^o de souscription contre espèces aux obligations 3 1/2 0/0 des Chemins Fédéraux, au cours de 99 0/0.

Nous sommes vendeurs d'obligations: 4 0/0 Banque cantonale de Thurgovie (garanties par l'Etat) coupures diverses au pair 3 3/4 0/0 Communales de notre Etablissement, de Fr. 1000.—, au pair et int.

BOURSE DE GENÈVE, du 3 avril 1906. Actions Obligations. Jura-Simplon, 3% féd. ch. def. 998.50. Id. bons 3% C. de fer féd. 103.75. Saint-Gothard, 950. 3% Gen. à lots. 103.75. Caisa, 2390. 3% Egypt. un. 531.50. Eco-Suis. élec. 559. Suez, 4% 418.—. Bq. Commerce 1097.50 Jura-S., 3 1/2 % 434.—. Union fin. gen. 1175.— Franco-Suisse. 486.50. Parts de Stéf. 510.— N.-E. Suis. 3% 493.—. Cape Copper —.— Lomb. anc. 3% 333.50. Mérid. ita. 3% 358.—.

Changes France..... 100.23 100.27. Italie..... 100.17 100.23. Londres..... 25.18 25.19. Neuchâtel..... 122.90 122.96. Vienne..... 104.60 104.67.

Argent fin en gron. en Suisse, fr. 113.50 le kil. Neuchâtel, 3 avril. Escompte 4 1/2 %.

BOURSE DE PARIS, du 3 avril 1906. Clôture. 3% Français, 93.30 Bq. de Paris, 118.75. Consol. angl., 91.— Créd. lyonnais, 1178.—. Italien 5%, 105.20 Banque ottom., 65.1.—. Hongr. or 4%, 94.75 Suez, 4415.—. Brésilien 4%, 119.50 Rio-Tinto, 1726.—. Ext. Esp. 4%, 95.30 De Beers, 467.—. Tut. D. 4%, 93.50 Ch. Saragosse, 378.—. Portugais 3%, 70.75 Ch. Nord-Esp., 219.—. Actions Chartered, 44.—. Goldfields, 120.—. Crédit foncier, —.— Gorz, 40.75.

B^{te} tin météorologique — Avril. Observations faites à 7 h. 1/2, 1 h. et 9 h. 1/2.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL. DATE. Tempér. en degrés cent. Moyenne Minimum Maximum Baromètre moyen. Eau (mm) V^o dominant Etat du ciel.